N° 171 (4 pages) 186me année — Un numéro : 10 centimes — Vendredi 25 Juillet 1924

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Téléphone 207 — Chèques postaux IV, 178

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces jusqu'à 9 h.) pour le numéro du lendemain, le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Franco domicile	15.—	7.50	3.75	1.30
Etranger . . .	46.—	23.—	11.50	4.—

On s'abonne à toute époque.
Abonnements-Poste, 20 centimes en sus.
Changement d'adresse, 50 centimes.
Bureau : Temple-Neuf, N° 1

ANNONCES Prix de la ligne corps 7 ou son espace.
Canton, 20 c. Prix minimum d'une annonce 75 c. Avis mort. 25 c.; tardifs 50 c. Réclames 75 c., min. 3.75.
Suisse, 30 c. (une seule insertion min. 3.—), le samedi 35 c. Avis mortuaires 35 c., min. 5.—. Réclames 1.—, min. 5.—.
Etranger, 40 c. (une seule insertion min. 4.—), le samedi 45 c. Avis mortuaires 45 c., min. 6.—. Réclames 1.25, min. 6.25.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Forêt de Chaumont

BOIS DE FEU

Les personnes qui désirent recevoir du bois de feu directement de la forêt sont priées de s'inscrire au bureau de l'Intendance des forêts, Hôtel municipal.

Prix de livraison franco à domicile :

Hêtre de Fr. 28.— à 32.— le st.
Chêne de Fr. 22.— à 26.— le st.
Sapin de Fr. 18.— à 22.— le st.
Fagots de Fr. 80.— à 90.— le c.

Prix de voiturage à déduire pour livraison en forêt.

Pour livraison de perches, tuteurs, s'adresser au garde forestier du Plan.

Vente journalière de **fagots au détail** : s'adresser au Chantier communal, Manège 27, Poste de Police Vauseyon et au garde forestier du Plan. Prix : 85 c. le fagot sur place.

Neuchâtel, le 7 juillet 1924.

L'Intendant des forêts et domaines.

c.o.

COMMUNE de GORGIER

Soumission pour travaux

La Commune de Gorgier met en soumission les travaux suivants :

1. Ancien moulin de Gorgier. Surélévation du bâtiment ; soit travaux de maçonnerie, charpente, couverture et ferblanterie.

2. Bâtiment de l'école des Prises : un plancher en chêne de 60 m² environ et un dit en lames de sapin 2me choix de 40 m². Plus divers travaux de menuiserie et peinture.

Prendre connaissance du cahier des charges, plans, etc., le matin, au bureau communal, jusqu'au 29 juillet 1924. — Les soumissions seront reçues jusqu'au 30 juillet courant, à 18 heures.

Gorgier, le 22 juillet 1924.

Conseil communal.

COMMUNE DE BOUDRY

VENTE DE BOIS

Le mercredi 6 août 1924, la Commune de Boudry, vendra par voie d'enchères publiques, dans ses forêts de la Brûlée, des Rochelles et des Gorges, les bois suivants :

262 stères sapin.
27 stères dazons.
3 stères hêtre.
1250 fagots.
9 troncs.

Rendez-vous des miseurs au Pré de Treymont, à 8 heures du matin.

Boudry, juillet 1924.

Conseil communal.

IMMEUBLES

A vendre, à Boudry, une

petite maison

avec 1460 m² de terrain, situation tranquille. — S'adresser à Arnold Fé, gypseur, à Boudry.

PROPRIÉTÉ

A vendre dans le quartier des Saars, propriété comprenant bâtiment, jardin et vigne d'environ 1000 m². Le bâtiment comporte huit chambres et dépendances, jardin ombragé, arbres fruitiers. Tram à la porte. S'adresser Etude Petitpierre & Hotz. c.o.

Villa

moderne à vendre, à Peseux, Avenue Fornachon. Trois appartements et atelier. Le 1er étage composé de cinq chambres, salle de bain installée et chauffage central ; disponible dès maintenant. S'adresser rez-de-chaussée, Avenue Fornachon No 17.

Occasion avantageuse

On offre à vendre à Neuchâtel, près de la gare,

jolie maison

de deux logements de quatre chambres, véranda, balcon, buanderie et toutes dépendances. Jardin de 500 m. avec poulailler. Un logement libre pour l'acheteur. Conditions très favorables.

S'adresser à l'AGENCE ROMANDE, Place Purry No 1, Neuchâtel.

A VENDRE

Vin de Neuchâtel 1920

blanc, à 1 fr. 10 avec verre, à liquider. Fréd. Meier-Charles, vins, La Coudre.

GUYE-ROSSELET
8 TREILLE 8

Poussettes

Voitures anglaises montées sur courroies, à partir de

fr. 115.-

Pose de caoutchouc et montage de capotes

Une nouveauté — bien de saison

Langues de porcs — du Danemark — appétissantes — peu salées

En boîtes de	140 gr.	250 gr.
à Fr.	1.20	2.10
En boîtes de	480 gr.	1 kg.
à Fr.	3.80	7.—

— ZIMMERMANN S. A.

Jeunes truies

portant pour août et septembre sont à vendre. S'adresser à Arbeiterheim Tannenhof, près Champion.

Occasion

A vendre un harmonium usagé, un beau sac de touriste complet. 1er Mars 6, 4me, à dr.

A vendre jeune

chien-loup

pure race. S'adresser à Joseph Jenny, Parcs 89, entre 18 et 20 heures.

Plantons

de chicorées plates, choux frisés, choux Bruxelles, choux-raves, racines rouges, à 1 fr. le cent, chez P. Baudin, Poudrières No 29.

POUR MESSIEURS
Cols
Cravates
Bretelles
Prix réellement avantageux

Magasin C. A. Favre
TEMPLE-NEUF 11

RICHELIEU pour dames, fr. **9.50**
CHAUSSURES PÉTREMAND
Moulins 15, Neuchâtel

Ameublements GUILLOD
Ecluse 23 - Tél. 558

Garnissage de meubles en tous genres. — Pose de rideaux et stores. — Réparation de literie.

Sur demande, on se rend à domicile
Travail soigné. Devis gratuit.
Maison fondée en 1895

Huiles et vinaigres

Bonnes salades et mayonnaises ne peuvent être obtenues qu'avec de bons produits !

Nous recommandons :

Huile d'arachides rufisque extra deux qualités

Huile d'olives extra vierge deux qualités

Vinaigre de vin blanc supérieur

Succursales
CH. PETITPIERRE

POUR CAUSE D'INVENTAIRE
VENTE AU PLUS BAS PRIX

Maïs, blé, avoine, orge, son, remoulage, farines fourragères, flocons de pommes de terre et d'avoine. Spécialité : Aliment concentré extra pour volaille. Séchage de fruits et légumes. S'adresser :

Boulangeries Réunies, Ecluse 33

POTAGERS
neufs avec bouilloire, four depuis . . . Fr. **85.-**
Bains ▪ Buanderie
Prébandier S.A.
Chauffage central NEUCHATEL

Magasin de beurre et fromage R. A. STOTZER
rue du Trésor 2

Œufs frais étrangers fr. **1.90** la dz.

Rabais dep. 5 dz. Prix de gros par caisse de 30, 60 et 120 dz. Expéditions au dehors.

Demandez partout la farine de gruau
„BERNA"
Le meilleur produit pour l'alimentation des enfants.
„BERNA" se vend dans les Pharmacies, Drogueries et Consommations.

PARQUETS Lames à planchers - Lambris pour boiseries
Caisses et bois de caisses. — Prix très avantageux. — Téléphone 62. — Séchoir électrique.
A. TURRIAN & Cie, Château-d'Oex

POMMOUSSEUX MORGES
La boisson idéale pour la famille
Dépositaire général : ÉPICERIE ZIMMERMANN S. A. — Tél. 134

Gastromaltose
Produit contre les maladies de l'estomac et des intestins

Parmi les nombreuses attestations médicales, lisez la reproduction de la suivante :
Monsieur le médecin en chef Dr B. à W., écrit :
A la Fabrique de produits médicaux et préparations nutritives au malt,
Neukirch-Egnach.
Concernant Gastromaltose.
J'ai ordonné ce produit encore plus souvent que la Renamaltose. Il est également bien supporté et prix facilement par petits et grands, même par les personnes les plus délicates de l'estomac, auxquelles il faut ordonner de petites doses par repas. Comme consistance, ce produit ressemble à la Renamaltose, mais il est d'un goût plus amer. Je l'ai fait prendre également dans du lait, café au lait, thé ou eau. Bientôt l'appétit augmente et la digestion est améliorée par ce remède. A part cette augmentation de l'appétit on a pu constater également une plus forte consommation. Grâce à ces qualités énumérées presque tous les malades ont subi une augmentation comme poids et force. J'ai ordonné ce produit avec succès dans les cas suivants : Maladies de l'estomac de toutes sortes sauf abcès aigu, anémie, asthme, tuberculose, migraine et faiblesse de tous genres. Des améliorations surprenantes ont été obtenues surtout par la Gastromaltose dans les cas de faiblesse chronique de la digestion, où tous les autres remèdes, produits nutritifs ou médicaments n'ont obtenu aucun résultat. Par conséquent, je n'hésite pas à recommander le Gastromaltose qui est d'un secours précieux dans les cas indiqués de dérangements.
Gastromaltose ne peut s'acheter que dans les pharmacies et non directement à la fabrique. JH 1274 Fr

LAITERIE **STEFFEN** CRÈMERIE
Rue Saint-Maurice
Le meilleur beurre de table
Exigez notre marque avec « La Vache »

Riche choix de **souliers bas** et **bottines** pour fillettes et garçons aux prix les plus bas.
Grande Cordonnerie **J. Kurth** Neuchâtel Pl. de l'Hôtel de Ville

C'est comme ça !!!

Les connaisseurs exigent l'apéritif réputé « DIABLERETS » non seulement parce que c'est un produit national, mais aussi parce que c'est la plus ancienne marque, offrant toutes les garanties pour la pureté de sa composition. JH 33650 D

Conserves
de viande
poissons
fruits
légumes
tout ce qu'il faut pr courses, pique-niques, voyages, villégiatures
dans les succursales
CH. PETITPIERRE

Avis aux personnes qui aiment la lecture

Il sera vendu demain samedi, à la Place Purry un grand stock de vieux livres et cahiers de musique, à 50 c. au choix, en toutes langues.

QU'ON SE LE DISE !

BILLARD

A vendre d'occasion un excellent billard (220×110 cm.), avec accessoires. — S'adresser Trois-Portes No 11.

Poussette

sur courroies, à vendre 50 fr. Châtelainie 1, à St-Blaise.

Pour balcon - véranda

A vendre à bas prix un magnifique télescope Zeiss, revolver, grossissements 12-24-42 fois, léger, facilement transportable en montagne.

Un store de balcon avec monture rouleau neuf, 3 m. 20×2 m. pour 35 francs.

Une jolie bicyclette pour garçonnet de 7 à 15 ans, bien conservée, deux freins, deux vitesses, pour 140 fr. S'adresser à Samuel Grezet, Pont-de-Martel.

Ameublements Guillod
Ecluse 23 — Téléph. 558

Meubles neufs et d'occasion
Achat — Vente — Echange
Maison fondée en 1895

Sœurs Herzog
Angle Rues Seyon - Hôpital
NEUCHATEL

Soieries
en tous genres
SERVICE D'ESCOMPTE 5 %

Commerce

Pour cas imprévu, à remettre dans une intéressante localité du Vignoble neuchâtelois, un commerce de détail, branche textile, bazar, etc., sujet à grand développement. Magasin sur rue principale avec deux grandes devantures. Capital nécessaire 10,000 à 12,000 fr. pour reprise de marchandise au prix de fabrique. Payable comptant. Faire offres Case postale 6611, Neuchâtel.

Pour tailleur

voulant s'établir, à céder très avantageusement bon commerce à Lausanne, au centre des affaires (1er étage). — Offres sous U 5200 L à Publicitas, Lausanne. JH 37145 L

OCCASION

A vendre à jeune ménage, tables, chaises, tabourets, petit buffet, bibliothèque, lit de fer complet, fauteuil, escabeaux, draps, couvertures, linges de cuisine, rideaux tapis, etc. — Faubourg de l'Hôpital 12, 3me. S'adresser de 1 à 3 h. ou de 8 à 9 h. le soir.

A vendre d'occasion un

cinéma Pathé-Baby

à moteur, état de neuf et fonctionnement parfait. Ecran spécial extra lumineux. S'adresser à René Delachaux, Boudry.

Motosacoche side-car

6 HP, 2 vitesses, compteur kilométrique, pare-brise, capote, machine en très bon état, à vendre faute d'emploi, bas prix.

Demander l'adresse du No 50 au bureau de la Feuille d'Avis.

A vendre

CAMIONS SAURER

de 2, 3, 4 et 5 tonnes
d'occasion
remis à neuf dans nos ateliers
Garantie
SOCIÉTÉ ANONYME
Adolphe SAURER
ARBON

Appareils à stériliser
(système Weck)
Bocaux „Weck"
Nouveauté :
Bouteilles
à stériliser les petits fruits avec bouchon porcelaine
chez
Lœrsch & Schneeberger
Fers et Quincaillerie
Rue du Seyon
Neuchâtel

A enlever tout de suite, pour cause imprévue, une

motocyclette 4 HP

deux cylindres, deux vitesses, marche parfaite.

Demander l'adresse du No 82 au bureau de la Feuille d'Avis.

Demandes à acheter

MAISON OU VILLA

est demandée à acheter pour le printemps 1925. Un ou deux beaux logements de quatre ou cinq chambres, confort moderne. Quartier ouest de la ville préféré. Offres écrites bien détaillées sous chiffres Z. Z. 79 au bureau de la Feuille d'Avis.

On cherche à acheter

au bord du lac de Neuchâtel ou aux environs une

maison d'habitation

avec jardin. Offres sous chiffres G. 5464 Y. à Publicitas, Berne. JH 602 B

Vieux dentiers

bijoux, or, argent et platine, orfèvrerie usagée, sont achetés au plus haut prix.

H. VUILLE Fils
succ. de N. VUILLE-SAHLI
Temple-Neuf 16 NEUCHATEL

AVIS DIVERS

Réglages

10 ½''' plat sont à sortir, chez C. Vaucher, Louis Favre 15.

ETUDE EDMOND BOURQUIN
bureaux transférés
rue des Terreaux 9
(Maison Schelling)
Ancienne fabrique des télégraphes

Electricité
Téléph. 7.04 Temple Neuf 5
Force — Lumière — Téléphone public et privé — Horloges électriques — Sonneries
Office électrotechnique S. A. Direct. A. Wälti.
Concessionnaire de l'administration des Téléphones

PALACE
Programme du 25 au 31 juillet
Actualités - Pathé Color Revue
(les dernières nouvelles du monde entier)
Le vieux manoir
film de la célèbre marque « Swenska ». Mise en scène de Maurice STILLER, d'après le roman de Selma LAGERLOF
LA PETITE PROVIDENCE
ravissante comédie interprétée par BESSIE LOWE
LES SPORTS NAUTIQUES
documentaire instructif
Dès vendredi 1er août : **BUFFALO-BILL**
Tous les soirs spectacle à 20 h. 30
Le dimanche en matinée à 15 heures

Automobiles
qui passez le
KLAUSEN
faites un
Arrêt à Glaris
HOTEL GLARNERHOF
Garage remis à neuf avec atelier. Téléph. 27. K. Höhn.

Pensions-Villégiatures-Bains

Montons à Chaumont
POURQUOI ?

Le FUNICULAIRE permet d'y arriver sans fatigue, très agréablement et à bon marché, les enfants paient demi-place, et chaque dimanche matin, avant 11 heures, les prix sont réduits.

De la TOUR DE CHAUMONT, on jouit d'un panorama grandiose sur toute la chaîne des Alpes, le Plateau, quatre lacs, quatre chefs-lieux.

CHAUMONT offre de superbes buts de promenades à plat, sous bois, par de bons chemins et sentiers, dans la direction du Pré Louiset, de la Dame, du Val-de-Ruz. — Bons hôtels et restaurants, pas plus chers qu'en bas.

LES RASSES s/ Ste-Croix Alt. 1180 m. HOTEL PENSION DES **Alpes** Tél. No 8
Situation idéale pour séjour d'été. Vastes forêts de sapins. Vue très étendue sur les Alpes. Salle et terrasse. Cuisine soignée. Pension depuis fr. 7.—, tout compris ; prix spéciaux en juin et septembre. Prospectus. B. JUNOD

ESTAVAYER-LE-LAC - Hôtel-Pension **du Port**
Séjour d'été (A proximité de la plage et du débarcadère.) Tranquillité absolue. Arrangement pour familles. Grand jardin ombragé pour sociétés et écoles. Cuisine française renommée. Spécialités : Jambons et saucissons du pays. Poissons frits à toute heure. Prix modérés. — Tél. No 32.
F Z 593 N G. REY-PURRY.

Prêles
830 m. d'altitude
HOTEL-KURHAUS Mon Souhait
HOTEL-PENSION Bären
Prospectus
FUNICULAIRE GLÉRESSE-PRÊLES

Worben-les-Bains
Station Lyss
Sources ferrugineuses et de radium. Excellents résultats prouvés contre Rhumatismes, Ischias, Gouttes, Neurasthénie. Prix de pension à partir de 7 fr. 50. Téléphone No 55. Prospectus. F. TRACHSEL-MARTI.

Kandersteg - Hôtel Blumlisalp
Trois minutes de la gare. Cuisine de 1er ordre. Pension depuis fr. 8.50. Jardin ombragé. Très recommandé pour vacances et séjour de convalescence. E. BRAUN.

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses, l'administration n'étant pas autorisée à les indiquer; il faut répondre par écrit à ces annonces-là et adresser les lettres au bureau du journal en ajoutant sur l'enveloppe (affranchie) les initiales et chiffres s'y rapportant.

Administration
de la
Feuille d'Avis de Neuchâtel

LOGEMENTS

A louer immédiatement, rue Louis Favre,

appartement

de trois pièces et cuisine, remis partiellement à neuf. S'adresser Etude Jean Krebs, avocat, rue de l'Hôpital 4.

CAS IMPRÉVU

Logement de trois pièces, vue Place Purry, à louer tout de suite. S'adresser Epicerie Dagon, rue de Flandres. c.o.

A louer, immédiatement, petit logement de deux chambres, cuisine et dépendances, à l'Ecluse.
S'adresser Etude Haldimann, avocat, Neuchâtel, Faubourg de l'Hôpital 6.

A louer tout de suite petit

logement

composé de deux chambres, cuisine, chambre haute et galetas.
Demander l'adresse du No 60 au bureau de la Feuille d'Avis.

CHAMBRES

Chambre meublée, indépendante. Champ-Coco 82.

Belle chambre avec pension soignée. — Faubourg de l'Hôpital No 64. c.o.

Belle chambre bien meublée, deux fenêtres, au soleil, balcon. S'adresser rue Louis Favre 20a, 2me étage. c.o.

Belle chambre meublée, piano à disposition. Seyon 9, 2me, à droite.

Chambre et pension. — Faubourg de l'Hôpital 12, 2me.

Jolie chambre meublée, à monsieur rangé, belle situation. Pertuis du Soc 8, 3me.

Jolie chambre pour monsieur. Louis Favre 30, 2me.

LOCAT. DIVERSES

A remettre, au Tertre, un

local

à l'usage d'atelier ou d'entrepôt avec dégagement. Etude Petitpierre & Hotz.

Grand bouteiller

à louer dès maintenant, à la ruelle DuPeyrou. S'adresser au bureau de MM. Dellenbach et Walter, architectes, rue de l'Orangerie 3 a. c.o.

Demandes à louer

Ménage tranquille et sans enfant, cherche pour le printemps 1925,

appartement confortable

de quatre ou cinq chambres, bains et dépendances. Quartier ouest préféré. Vue et soleil désirés. Offres écrites détaillées sous chiffres A. Z. 80 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande à louer au plus tôt,

chambre non meublée

Adresser offres au notaire Baillod, Fbg du Lac 11, Neuchâtel.

Petite famille résidant à l'étranger, ayant enfants aux études à Neuchâtel, cherche pour le 24 septembre,

logement

de trois chambres et dépendances comme pied à terre. Eventuellement on partagerait appartement avec personnes distinguées. — Adresser offres à F. Junier, notaire.

OFFRES

Jeune fille propre et active cherche place de

FEMME DE CHAMBRE

Sait bien coudre, repasser et connaît le service de table. — S'adresser rue des Granges 19, Peseux.

JEUNE FILLE

cherche place dans bonne maison où elle apprendrait la langue française. Adresse : H. Luder, Bubendorf (Bâle-Campagne).

On cherche à placer Suissesse allemande, de 26 ans, comme

volontaire

dans bonne famille et où elle aurait l'occasion d'aider dans un magasin. S'adresser à Mme Frœlich-Zollinger, Brugg (Argovie).

PLACES

On cherche une bonne

fille de cuisine

à côté du chef. S'adresser Hôtel du Lac, Auvernier.

On demande pour date à convenir une

personne capable

pour soins à trois enfants (4 et 2 ans). — Sérieuses références exigées. Joindre photo. Ecrire à Mme Wilkes, 5, Avenue Ste-Foy, Neuilly s. Seine, France.

Bonne à tout faire

aimant les enfants, est cherchée par petite famille. S'adresser avec certificats à Mme Lucchini, ingénieur, Olten, Ringstrasse 31. JH 600 B

Famille simple cherche

JEUNE FILLE

pour Berne. Occasion d'apprendre la langue allemande. Offres à Mlle Hostettler, Ulmenweg 5, Berne.

Femme de chambre

Je cherche tout de suite une jeune fille connaissant la couture et le service des chambres. Gages 75 fr. par mois. — Mme Rey, Kappelerhof, Baden les Bains (Argovie).

ON CHERCHE

brave jeune fille pour aider au ménage. Vie de famille. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Mme Benz, Arlesheim près Bâle.

On cherche, pour un ménage soigné, une jeune fille sérieuse sachant bien coudre et repasser, comme

femme de chambre

S'adresser à Mme Niederer-Schoop, Dufourstr. 61, St-Gall.

Bonne famille de la Suisse allemande cherche pour le 1er septembre une honnête jeune fille comme

aide de ménage

Bonne occasion d'apprendre la langue allemande, bon traitement. Ecrire à Mme J. Wagner, Zurich, Keltenstr. 40.

On demande, pour tout de suite, dans petit ménage soigné à Neuchâtel, une jeune fille sérieuse comme

bonne à tout faire

sachant la langue française.
Demander l'adresse du No 68 au bureau de la Feuille d'Avis.

On demande pour petit ménage soigné

JEUNE FILLE

de confiance, sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage. — S'adresser Temple-Neuf 6, 1er.

On demande tout de suite

JEUNE FILLE

de confiance, 17 à 20 ans, pour aider au ménage et s'occuper de deux enfants. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille. Bons gages. S'adresser à Mme Leu-Wild, négociant, Kirchberg (Berne).

EMPLOIS DIVERS

Maison d'une petite ville française demande deux bons

outilleurs

de 25 à 30 ans, connaissant bien la petite matrice. Très pressant. Ecrire à Agence Havas, Lyon 3770. JH 30624 D

On demande un

domestique

de campagne sachant traire. — S'adresser chez Gustave Tinembart, Bevaix.

On demande un bon domestique

charretier

Entrée tout de suite. S'adresser chez Alfred Banderet, voiturier, Auvernier No 84.

Fabrique de liqueurs demande

représentant

dépositaire pour placement d'une spécialité. Forte commission. — Offres sous chiffres J 79183 X à Publicitas, GENÈVE. JH 40309 L

Librairie de la Suisse romande demande

commis

ayant passé plusieurs années dans une librairie de langue française. Offres sous chiffres G 5968 X à Publicitas, Genève.

Ressorts

Un bon

finisseur

connaissant bien l'estrapade peut entrer tout de suite à la fabrique Vouillot fils, Bienne, rue du Stand. Salaire 1 fr. 60 à 1 fr. 70. JH 10310 Y

Jeune homme ayant fait un apprentissage de trois ans dans une Banque et ayant subi avec succès les examens d'apprentis de commerce, cherche place

d'employé

dans une Banque ou très bon commerce, où il aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Entrée le 1er août ou le 1er septembre.
Demander l'adresse du No 77 au bureau de la Feuille d'Avis.

Concierge

On cherche tout de suite ménage, de préférence sans enfant, pour service de concierge en échange d'un appartement de trois chambres et dépendances, avec chauffage central. — Adresser offres écrites à l'Etude Petitpierre & Hotz.

Demoiselle de magasin

est demandée tout de suite (branche alimentaire). Ecrire sous chiffres E. P. 81 au bureau de la Feuille d'Avis.

Repasseuse

expérimentée est demandée pour deux journées par mois.
S'adresser Evole 47, rez-de-chaussée.

On cherche une jeune fille, de 16 à 18 ans, pour aider aux

travaux de ménage

et éventuellement au bureau, suivant capacités. Occasion d'apprendre la langue allemande. — Vie de famille. Gages suivant entente. — S'adresser à Mme Schwab, Agence de la Banque de l'Etat, Chiètres.

On demande tout de suite un

bon domestique voiturier

connaissant la campagne. S'adresser à Alf. Ritter, Landeron.

MAÇONS

sont demandés par **H. HOGG-MONS & Fils, à Fribourg.**

Apprentissages

Jeune fille de 16 ans cherche place d'apprentie de

bureau

Demander l'adresse du No 76 au bureau de la Feuille d'Avis.

PERDUS

Perdu entre Neuchâtel et Colombier un

panier-malle

contenant trois tabliers et d'autres objets. Le rapporter contre récompense au Poste de police.

AVIS DIVERS

Disparu

un jeune homme de la Suisse allemande, 19 ans, grandeur 170-175 cm., taille mince, yeux et cheveux noirs, habits de travail bleus et pèlerine noire.
Bonne récompense assurée à toute personne pouvant fournir des indications permettant de le découvrir.
Renseignements à adresser sous R 787 C à Publicitas S. A., Cernier.

IMPRIMERIE
J. GIRARDBILLE & Fils
Parcs 116 Neuchâtel Tél. 14.86
Tous imprimés pour l'industrie et le commerce
livrés très rapidement.

EXPOSITION CANT. BERNOISE
DE L'INDUSTRIE ET DES ARTS ET MÉTIERS, ET EXPOSITIONS TEMPORAIRES D'AGRICULTURE ET D'HORTICULTURE
1er Août **BERTHOUD 1924** 15 Octobre
BURGDORF 1924
Cette exposition est la plus considérable de toutes les expositions cantonales organisées jusqu'ici.
Les 3 et 17 août, cortège avec groupes historiques, environ 180 participants
Grand restaurant - Dégustations des vins de Douanne - Vente de cidre - Chaque jour concerts artistiques
Représentations sportives - Concours hippiques

Changements d'adresses
Villégiatures, bains, etc.

MM. les abonnés sont priés de nous aviser

la veille

pour le lendemain, de tout changement à apporter à la distribution de leur journal, sans oublier d'indiquer l'ancienne adresse.

Vu le grand nombre de changements, il n'est pas possible de prendre note des dates de retour, de sorte que MM. les abonnés voudront bien nous aviser à temps de leur rentrée.

La finance prévue pour tout changement est de 50 centimes par mois d'absence.

Il ne sera tenu compte que des demandes de changements indiquant

l'ancienne et la nouvelle adresse

et accompagnées de la finance prévue.

ADMINISTRATION
de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL.

LA VAUQUILLE
au
Café Cachin vers chez Jacot
à Cudrefin, se continue
le dimanche 27 juillet, dès midi

Dimanche 27 juillet 1924

Tour du Lac de Neuchâtel (104 km.)

Course cycliste internationale organisée par le
Vélo Club de Neuchâtel
Départ des coureurs : devant la poste, à 6 heures du matin.
Arrivée des coureurs, Quai Philippe Godet, dès 9 heures.

Après-midi, au Mail

Grande manifestation sportive

Concours de trottinettes, courses de vélos, courses de motos, etc.
GRAND CONCERT donné par la MUSIQUE TESSINOISE
DANSE dès 14 heures, dans la grande salle DANSE
Distribution des prix à 17 heures

Du 25 au 31 juillet **APOLLO** Dimanche matinée permanente dès 2 h, 30

Un film français de toute beauté !

L'Enigme du Mont-Agel

Très beau drame en 6 actes, interprété par MM. Louis Monfils, Jacques Volnys, Lucien Dalsace ; Mlles Odette Joyeux et Maud Richard, artistes remarquables. Il ne faut pas oublier le petit Cloclo, charmant bambin au jeu gracieux et une guenon, sa nourrice, qui occupe un rôle de premier plan. Mise en scène parfaitement au point.

TRIPLE PATTE en 5 actes, comédie-vaudeville de TRISTAN BERNARD et GOLDFERNAUX ANDRÉ. Fantaisie très amusante qui déridera même les plus moroses.

PATHÉ REVUE - SPORTS - INDUSTRIE - VOYAGES - SUPERBES COLORIS

Dès vendredi : **Le Roi de Camargue** drame en cinq actes incomparable

AUVERNIER, BORD DU LAC

DIMANCHE 27 JUILLET 1924

GRANDE KERMESSE

organisée par la **SOCIÉTÉ DES VIGNERONS**
avec le concours de la
Société de chant « L'ÉCHO DU LAC »

Dès 14 h. **CONCERT par la Musique Italienne de Neuchâtel**
A 16 h. **Grand concours de motogodilles**

Grande vauquille au sucre

Buffet - Crus d'Auvernier - Attractions

Monsieur le pasteur et Madame Jacques DU PASQUIER ont le bonheur d'annoncer à leurs parents et amis la naissance de leur fils.
Le Havre, 22 juillet 1924.

Jusqu'au 15 septembre
nos magasins de la ville seront fermés à 7 heures le samedi soir
— ZIMMERMANN S. A.

TIR FÉDÉRAL AARAU

Hôtel du Lion
100 lits
Cuisine soignée et abondante
Prix modérés
C. SCHERZ, propr.

BATEAUX A VAPEUR

Dimanche 27 juillet
si le temps est favorable

Promenade à Faoug
Bénichon

13 h. 50	Neuchâtel	19 h. 35
14 h. 10	St-Blaise	19 h. 15
14 h. 40	La Sauge	18 h. 45
15 h. 20	Sugiez	18 h. 05
15 h. 35	Praz	17 h. 50
15 h. 40	Motier	17 h. 45
16 h. —	Faoug	17 h. 30

PRIX DES PLACES
(aller et retour)

de Neuchâtel et Saint-Blaise	I	II
. .	3.50	2.50

BANLIEUE
NEUCHATEL-CUDREFIN
de 20 h. 10 à 21 h. 10
Orchestre Prix fr. 1.—
Société de navigation.

CABINET DENTAIRE
E. Schudel
Technicien-dentiste
fermé du 26 juillet au 10 août

Guy-Aufranc
Cormondrèche
absent

Dame anglaise donnerait
leçons de conversation
Ecrire à M. A. 74 au bureau de la Feuille d'Avis.

La FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL est un organe de publicité de 1er ordre.

AVIS MÉDICAUX

Dr BILLETER
absent

CHARLES NICATI
médecin dentiste
absent
jusqu'au 1er septembre

Docteur-vétérinaire
THALMANN
de retour

Remerciements

Madame et Monsieur Louis RIEKER et famille, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil qui les a frappé.
Neuchâtel, 24 juillet 1924.

Grande Vente de Meubles

Dans le but de réaliser nos immenses stocks, nous les mettons en vente à des prix avantageux. Fiancés et revendeurs doivent en profiter. Nous offrons ainsi environ 300 ameublements du plus simple au plus riche et spécialement des installations bourgeoises d'un goût parfait. Tous nos meubles sont de haute qualité et sont garantis pour une durée de 10 ans. Pendant ces 10 ans, nous contrôlons tous les deux ans et gratuitement les meubles livrés en y réparant les dommages causés par l'usage.

Ameublements Pfister S.A.
Fondée en 1882
BALE Unt. Rheingasse 8-10 (Mittl. Rheinbrücke à gauche)
ZURICH Kaspar Escherhaus (Vis-à-vis de la gare centrale)

FEUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

CYRANO DE BERGERAC

PAR 167

Lucien PEMJEAN

Mais il refoula son flux d'orgueilleuse colère.

— Ainsi, vous ne leur accorderez même pas le bénéfice du doute ? se borna-t-il à répliquer finement.

— Notre victoire ne fait aucun doute, Monsieur ! vibra l'officier général.

— Charles-Quint disait de même avant Cérisoles ! riposta froidement Cyrano.

Ce rappel de l'éclatante victoire remportée par François Ier sur les Espagnols et les Impériaux réunis, fit blêmir le présomptueux gouverneur.

— Savez-vous bien, monsieur, gronda-t-il, la rage aux yeux, que vous êtes à ma merci ?

Cette menace n'intimida point les trois hommes.

Au contraire, le poète releva crânement la tête.

— Ce que je sais, monseigneur, repartit-il avec une mâle noblesse, c'est que je n'ai fait que relever comme il convenait une affirmation blessante... et que je suis ici sous la sauvegarde de votre loyauté !

Pendant une seconde, les deux interlocuteurs se toisèrent de haut.

Et cette seconde eut quelque chose de tragique.

Tous les assistants se demandèrent, en effet, ce qu'allait répondre ou faire le chef espagnol.

Celui-ci se rendit-il compte qu'il s'était mis dans son tort, ou recula-t-il devant les conséquences d'un acte de félonie ?

Toujours est-il qu'il détourna le premier les yeux, en articulant sèchement :

— Allez, messieurs... vous avez ma réponse !

(Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.)

Puis il frappa sur un timbre.

L'officier et les six hommes reparurent.

— Reconduisez le parlementaire — ordonna brièvement le gouverneur.

Les soldats rattachèrent les bandeaux sur les yeux des trois Français et les emmenèrent.

Dix minutes plus tard, ceux-ci rentraient au camp.

Le capitaine Carbon de Castel-Jaloux les attendait.

— Eh bien, mes enfants ? demanda-t-il avec sa joviale rondeur habituelle.

— C'est non ! répondit Cyrano.

— Allons donc ! s'étonna l'officier, ils refusent la délivrance qu'on leur offre ?

— Ils refusent.

— C'est incroyable !

— Cela est pourtant.

— Mais quelle raison ?

— Ne la devinez-vous point, capitaine ?

— Ils croient sans doute à leur succès prochain ?

— C'est, en effet, le prétexte invoqué... mais là n'est pas la véritable raison !

— Ils redoutent les indiscrétions de ceux qui sortiraient de la place ?

— C'est cela même.

— Alors, c'est la confirmation des dires de nos prisonniers.

— Absolument !... sans compter que tous ces assiégés-là se portent, je vous assure, infiniment mieux que les assiégeants !

— Je vais vous conduire rendre compte de votre mission au maréchal.

— Et j'espère, sandédis ! qu'il renoncera cette fois à prendre Corbie par la famine !

— Souhaitons-le !

— Une bonne canonnade, suivie d'un assaut général, en aurait plus vite raison.

— Surtout avec mes braves cadets, mordious!

CVIII

Une reconnaissance

Comme Cyrano et Le Bret se préparaient à partir avec le capitaine, Rascafer, qui avait peu parlé, mais qui avait beaucoup réfléchi, s'approcha du premier.

— Monseigneur, voulez-vous m'accorder la permission de la journée ? demanda-t-il.

— Que diantre en veux-tu faire, mon brave ?

— Une idée qui m'est poussée comme ça, en revenant de chez les hidalgos !

Le poète, qui savait que les idées de Rascafer avaient parfois du bon, sourit et répondit :

— Allons, va... mais pas d'imprudence, hein ?

— Soyez tranquille, monsieur de Cyrano.

— Tu ferais peut-être bien d'emmener Bardens avec toi... on ne sait pas ce qui peut arriver.

— Je n'aurais pas osé vous le demander, à cause du service... mais si vous n'y voyez pas d'inconvénient, je ne demande pas mieux.

— Bah ! pour une journée, nous n'en mourrons pas, n'est-ce pas, Henri ?

— C'est aussi mon avis.

— Allez donc, mes amis... Mais à la première alerte, vite au camp !

Rascafer remercia et courut chercher son camarade.

Bardens était ordonnance de Le Bret... c'était l'un des deux survivants de la dernière troupe de Tragalbad.

Chacun d'eux enleva sa cuirasse et son casque et les remplaça par un bonnet et un long surcot de campagnard.

Puis ils s'armèrent d'un bâton noueux.

Seulement, sous leur surcot, il y avait un bon stylet et une solide paire de pistolets.

Après quoi, Rascafer emmena son compagnon sur une hauteur située à près de deux milles des tranchées.

De là, ils explorèrent attentivement des yeux les environs de la ville.

A leurs pieds, et jusqu'au fond de l'horizon, s'étendaient de magnifiques pâturages où de nombreux troupeaux mettaient des taches blondes ou rousses.

Ça et là, quelques coteaux boisés ou couverts de fertiles vignobles.

Les deux hommes restèrent longtemps en observation, inspectant minutieusement le pays.

Tout à coup ils se regardèrent.

Ils venaient de s'apercevoir qu'ils étaient tombés en arrêt devant le même point.

Et ce point se trouvait sur leur droite, au nord de Corbie, presque au bord de l'Ancre.

C'était un château enfoui parmi les hautes futaies et entouré de fermes immenses.

L'ensemble du domaine était considérable.

Il y régnait une activité qui contrastait étrangement avec le calme d'alentour et avec les habitudes plutôt nonchalantes des ruraux.

— Tu regardes comme moi de ce côté ? dit Rascafer.

— Oui, ça ne me semble pas catholique par là ! renifla Bardens, comme s'il flairait une piste.

— Qu'est-ce qui te paraît suspect ?

— Tout ce mouvement... toute cette agitation !... on dirait que ces gens-là sont plus pressés que nature !

— C'est ce que je me disais aussi... et puis donne un coup d'œil à la ronde.

« Ne remarques-tu pas que tous ces moutons, ces bœufs, ces chariots, ces barques convergent vers le château ? »

— Oui... et ce n'est pourtant pas l'heure de la rentrée des troupeaux !

— Ouais ! Bardens, mon ami, je crois que nous ferons bien de nous approcher un peu.

— Et d'ouvrir l'œil, mon bon Rascafer... j'ai idée que nous ne perdrons pas notre temps.

Les deux camarades quittèrent l'endroit où ils se trouvaient et s'avancèrent dans la direction du domaine, mais sans quitter la hauteur.

Ils cherchèrent le point d'observation le plus favorable à la fois pour voir et se dissimuler.

Puis, l'ayant trouvé, ils braquèrent leurs yeux.

Ils restèrent là deux heures environ.

Durant ce laps de temps, ils virent entrer successivement, dans le bois qui faisait au château une large ceinture de feuillage, une centaine de moutons, une trentaine de bœufs et plus de cinquante voiturées de légumes, de tonneaux, de sacs et de boîtes de toute dimension.

Les camions, tombereaux et haquets pénétraient sous les arbres avec des chargements énormes.

Ils en ressortaient à vide, allaient se remplir à nouveau dans l'une des fermes du domaine et revenaient engouffrer leurs marchandises au même endroit.

— Per Bacco ! ricana Rascafer, ce château doit être habité par un ogre !

— M'est avis qu'il y a là, en effet, un estomac exigeant ! approuva Bardens.

— Quel dommage qu'on ne puisse voir le gosier où s'entonnent toutes ces victuailles !

— Je croirais volontiers qu'il est suivi d'un œsophage de quelque longueur.

— Et que l'appareil digestif est à Corbie, n'est-ce pas, mon vieux Bardens ?

— Je vois que nous nous comprenons à merveille, mon excellent Rascafer !...

— Corpo del Christo ! s'exclama soudain ce dernier.

— Qu'y a-t-il ? sursauta son ami.

— Là-bas, tiens, ce cheval qui vient de s'échapper du bois et qu'on poursuit de tous côtés !

— Oui... eh bien ?

— Regarde ceux qui lui donnent la chasse !

Bardens écarquilla les yeux.

— Enfer ! bondit-il au bout d'un moment, il y a parmi eux des soldats espagnols !

— Hein ? que dis-tu de ça ?

— Ce que tu en penses toi-même.

— Je crois que nous le tenons, le bon filon !

— Il me paraît que oui.

— Reste à savoir par où viennent ces coquins-là.

— Par le même chemin que prennent les vivres pour entrer dans la place !

— Par un souterrain ?

— Parbleu !

— Qui aboutit au château ?

— C'est clair !

— Je comprends maintenant que le gouverneur ait repoussé notre proposition de ce matin !

— La bonne farce !... Il se moque bien du blocus !... et il doit y avoir belle lurette qu'il a évacué tous ceux qu'il a voulu !

» Mais si tu veux m'en croire, Rascafer, nous allons rentrer... nous en savons assez maintenant pour que le maréchal puisse aviser en connaissance de cause. »

— Un moment !... viens... je veux encore voir quelque chose !

(A SUIVRE.)

POLITIQUE

FRANCE

Une constatation

Elle est de M. Gauvain, qui écrit dans le « Journal des Débats » :

Nous sommes rentrés dans le cercle vicieux : ou subir les conditions des banquiers et renoncer aux sanctions, ou passer outre et voir échouer l'emprunt, c'est-à-dire tout le plan Dawes. Il dépendrait donc des banquiers de régler la politique européenne. C'est, en effet, leur ambition depuis longtemps. Il est curieux de constater qu'en France c'est le parti qui a le plus déclamé contre la finance internationale qui recommande le plus chaudement aujourd'hui de s'en remettre à des banquiers cosmopolites du soin de liquider les affaires du monde. L'« Ere Nouvelle » se réjouit que le gouvernement britannique ait refusé d'adhérer au pacte d'assistance mutuelle. Elle ambitionne de substituer des arrangements économiques aux combinaisons politiques. Elle ne paraît pas se douter que, depuis les temps les plus reculés, la politique a eu pour objet d'assurer le succès ou l'exécution d'arrangements économiques. Si la politique ne fournissait pas aux Etats le moyen de faire respecter les conventions commerciales et financières, celles-ci dépendraient du bon plaisir d'une des parties. Il est donc puéril de vouloir séparer la politique et les arrangements économiques. La commission politique avait adopté, en ce qui touche l'affaire actuelle, une solution transactionnelle qui, comme toutes les transactions, n'était en rien satisfaisante pour personne, mais qui permettait le règlement de la question litigieuse. Il est fâcheux que certains banquiers se soient jetés à la traverse afin d'exiger des garanties absolues. Si, d'un côté ou de l'autre, on réclame des garanties absolues, on court au-devant d'un échec.

On va manifester

CHERBOURG, 23. — On annonce que le paquebot « Zeelandia », attendu à Cherbourg samedi, amène en France les proscrits espagnols Unamuno et Soriano, déportés par le général Primo de Rivera et délivrés depuis avec l'aide de Français. La « Ligue » des Droits de l'Homme de Paris et sa section de Cherbourg organisent une grande démonstration en leur honneur, à laquelle sont convoquées toutes les associations politiques des sections socialistes et communistes aux Loges maçonniques.

GRANDE-BRETAGNE

Le rejet du traité d'assistance mutuelle

Le correspondant du « Temps » téléphonait mercredi matin de Londres :

Lord Grey et lord Robert Cecil vont soulever jeudi à la Chambre des lords la question du rejet par le gouvernement de M. Mac Donald du traité d'assistance mutuelle. Ces deux membres de la Chambre haute demanderont au gouvernement travailliste des explications sur une attitude qui est considérée comme surprenante chez un gouvernement théoriquement pacifique. L'opinion libérale est consternée par la décision du gouvernement Mac Donald, tandis que les conservateurs les plus intransigeants et les ennemis de la Société des nations sont dans la joie.

La « Westminster Gazette » écrit :

« Notre conduite à l'égard du projet de traité a été impardonnable dès le début ; mais aucun acte n'a été aussi impardonnable que le dernier. »

Le « Morning Post » :

« M. Mac Donald déchire en lambeaux non seulement le projet d'assistance mutuelle, mais la théorie tout entière de la Société des nations. Il crève le ballon de Genève, qui flotte et sombre sur son lac. »

L'« Evening Standard » estime que, parce qu'il est un ami sincère de la Société des nations, M. Mac Donald n'a pas voulu adhérer à un projet qui ne lui semblait pas conforme à l'esprit de cette organisation.

MEXIQUE

Le nouveau président

NEW-YORK, 23. — Le « New-York World » annonce que le général Plutarquo Galles a été élu président du Mexique.

L'action du général Galles s'était exercée jusqu'ici en faveur des réformes sociales.

NORVEGE

Le pays veut être humide

CHRISTIANIA, 24 (Wolff). — Le Storthing a rejeté par 22 voix contre 16 la proposition gouvernementale concernant la suppression de l'interdiction de l'eau-de-vie.

Le président du Conseil a déclaré au Storthing que le gouvernement démissionnerait.

COURRIER FRANÇAIS

(De notre corr.)

Vers le règne de la finance internationale

PARIS, 23. — Il est très curieux de comparer les dépêches que les correspondants parisiens à Londres envoient en ce moment à leurs journaux. La plupart de ces dépêches sont plutôt pessimistes. Elles constatent que la France lâche chaque jour un peu plus la proie pour l'ombre. D'autres, par contre, annoncent que tout va pour le mieux, et il est même certains journalistes qui rédigent chaque jour de véritables bulletins de victoire. Cela prouve que le succès est une chose très relative. Les pessimistes se lamentent parce que l'on abandonne la politique suivie jusqu'ici et qui seule, selon eux, pouvait assurer notre sécurité, les optimistes s'en réjouissent au contraire, car ils estiment que cette politique eût abouti au pire désastre.

M'est d'avis que ni les uns, ni les autres n'ont tout à fait tort, ni tout à fait raison. Il est certes très regrettable que l'on fasse aujourd'hui ouvertement le procès de la politique Millerand-Poincaré — et, ne cherchons pas à nous illusionner, c'est bien ce que l'on fait actuellement à Londres. Mais, à qui la faute ? Si l'on avait eu le courage de poursuivre cette politique jusqu'au bout, sans se préoccuper des criailleries que cela aurait pu susciter en Europe ou ailleurs, il y a longtemps qu'elle aurait porté les fruits que l'on pouvait en attendre, et tout le monde nous approuverait maintenant. Car, comme le dit un vieux proverbe anglais, « rien ne réussit comme le succès ». Mais pour assurer le succès, il n'aurait pas fallu oublier un autre proverbe, bien français celui-là, qui pose en principe que « qui veut le but, veut les moyens ».

Or, jamais nous n'avons osé aller jusqu'au bout. On s'est toujours contenté de demi-mesures, de crainte d'être taxé de brutalité et d'impérialisme. Au fait, on s'est contenté d'établir juridiquement le bien fondé de nos revendications, mais pratiquement on n'a rien fait, ou presque, pour les faire aboutir. Un pareil système devait fatalement aboutir à de mauvais résultats. Rien d'étonnant, dès lors, si aujourd'hui beaucoup de gens, même en France, estiment que l'expérience a été concluante et qu'il est temps d'inaugurer une autre politique.

Nous sommes quelques-uns à avoir crié casse-cou il y a déjà quatre ans. A ce moment-là, il eut été possible de reviser le mauvais traité de Versailles qui ne nous accordait que des promesses. Si on ne le fait pas, disions-nous alors, si la France ne prend pas elle-même l'initiative de cette revision, celle-ci se fera un jour malgré et contre elle. Que voyons-nous aujourd'hui ? Il est vrai qu'on ne parle pas encore ouvertement de reviser le traité de Versailles. Peut-être n'en parlera-t-on même jamais. Ce n'est vraiment pas la peine, puisqu'il est si facile de le tourner. Dès maintenant, les intérêts français et belges passent au second plan. Ainsi le veut la finance internationale qui ne consent à avancer de l'argent qu'à cette condition-là.

La mainmise de la finance internationale sur les affaires européennes s'affirme de plus en plus. Déjà, ce ne sont plus les gouvernements qui traitent des affaires du monde, mais les banquiers. Fait dont l'extrême gravité n'échappera qu'à ceux qui ne savent pas — ou ne veulent pas savoir — à quelle nationalité appartient en réalité cette haute finance prétendue internationale. Comme le constate aujourd'hui même Jacques Bainville dans l'« Action française » : « La finance, qui a pris toute cette affaire en main, est beaucoup plus autonome qu'on ne le dit. En fait, nous assistons à un essai de gouvernement du monde par les banquiers. C'est un de ces événements qui passent inaperçus sur l'instant même et auxquels on se refuse à croire malgré les preuves les plus manifestes, mais qui, avec un peu de recul, se voient mieux ».

En effet, nous ne tarderons certainement pas à nous apercevoir de ce changement. Mais les conséquences en seront sans doute tout autres que beaucoup de braves gens ne se l'imaginent aujourd'hui.

M. P.

ÉTRANGER

Par la portière d'un vagon. — L'adjudant Roche, du 4me régiment d'infanterie coloniale, sa femme et leurs enfants, âgés respectivement de 4 ans et de 2 ans, s'étaient embarqués à Marseille dans un vagon de 2me classe à destination de Toulon. Le bébé était auprès de sa mère, tandis que l'aîné se tenait à la portière de droite du compartiment et regardait curieusement défiler le paysage.

Soudain, Mme Roche vit le battant de la portière s'écarter et son fils précipité dans le vide. Elle poussa un cri d'effroi, puis d'un geste prompt, irréfléchi, la malheureuse mère bondit vers l'ouverture par où son fils venait de disparaître, et sans songer au terrible danger quelle courait, sauta sur la voie à son tour. Dans le même instant le père, affolé, suivait son épouse et allait s'effondrer sur le ballast, à quelques mètres d'elle et de son enfant.

Le train franchissait à ce moment le passage à niveau du chemin de Plaisance, situé non loin de Toulon. Le mécanicien que la sonnerie d'alarme venait d'alerter arrêta son convoi et de nombreux voyageurs témoins de ce terrible accident se précipitèrent au secours des victimes qui gisaient à une vingtaine de mètres l'une de l'autre.

L'enfant avait cessé de vivre. Le pauvre petit en tombant avait butté contre le rail et une roue lui avait fracassé la tête. Mme Roche portait à la base du crâne une profonde blessure et M. Roche avait le bras droit fracturé et le corps meurtri par la chute.

Le corps de l'enfant a été transporté au dépositoire du cimetière Cal. L'état de Mme Roche est des plus alarmants. Les jours de l'adjudant ne semblent pas en danger.

Un sinistre maritime. — Le vapeur « Boston », allant de New-York à Boston, avec 900 passagers et un équipage de 175 hommes, a été heurté mardi matin de bonne heure par le navire pétrolier « Swift Arrow », au large de Rhode-Island. Cinq passagers ont été tués dans la collision, mais les autres passagers et l'équipage ont pu être sauvés. Les opérations de sauvetage ont été rendues très pénibles par le brouillard épais qui régnait au moment de la collision. Aux dernières nouvelles, le «Boston», à bord duquel se trouvait encore l'état-major, s'enfonçait lentement dans les flots. Cependant on ne perd pas tout espoir de le sauver. Le « Boston », qui était un navire neuf, est assuré pour un million de dollars.

Condamné à mort. — Le bandit Mourey, qui avait dévalisé le banquier américain Shattuk, à New-York, au cours d'une attaque à main armée, a été condamné à la peine capitale par le jury de la Seine.

Mourey, lors de son arrestation à Cournay-en-Bray, avait tiré sur les policiers, toutefois sans atteindre aucun d'eux.

Explosion dans une fonderie. — Mercredi après-midi, aux usines Prénat, à Givors (Rhône), une poche de fonderie, sorte de vaste récipient servant à transporter la fonte du haut-fourneau au moule, s'est renversée accidentellement pendant son trajet dans une fosse à eau. Les 4.000 kilos de métal en fusion qu'elle contenait ont provoqué, au contact de l'eau, une déflagration formidable. La toiture de l'usine a volé en éclats, des fenêtres ont été démolies, des débris de fer ont été projetés au loin. Un ouvrier métallurgiste, Joachim Ferraro, 59 ans, d'origine portugaise, a été tué sur le coup ; vingt-et-un autres ouvriers, dont dix de nationalité française, ont subi des blessures ou des brûlures plus ou moins graves.

Des découvertes en Egypte

L'Ecole anglaise d'archéologie vient de faire en Egypte, à Qau, sous la direction de sir Flinders Petrie, toute une série de découvertes de la plus haute importance pour la reconstitution de l'histoire et de la pré-histoire égyptiennes.

Il y a un large hiatus, ainsi qu'on sait, entre la 7me et la 12me dynastie. Ce hiatus vient d'être comblé. On connaît maintenant dans ses grandes lignes le sens de l'évolution qui amène de la conquête nubienne, sous la 7me dynastie, aux pharaons de la 12me. Les tombes de Qau appartiennent à la 9me dynastie et sont totalement différentes de tous les types exhumés jusqu'ici dans la vallée du Nil, mais présentent par contre une identité complète avec celles de la Nubie telles qu'on les retrouve jusqu'au temps de la 19me dynastie.

Une inscription a été trouvée dans la tombe creusée dans le roc de Uah-Ka, prince de la 9me dynastie, à Qau, où il est question du fils de ce prince, nommé Senusert. Or, ce nom est commun à plusieurs princes de la 12me dynastie. L'origine nubienne de cette dernière serait ainsi établie. Qau est à environ 50 kilomètres d'Assiout et à peu près à mi-chemin entre le Caire et la première cataracte. Les tombeaux sont creusés dans les falaises à l'est de la vallée. Contrairement à l'usage, ils sont orientés vers le sud. Les premiers envahisseurs plaçaient leurs morts face au pays de leur origine : l'orient pour ceux des premières dynasties, le sud pour les envahisseurs nubiens. Le plafond du sépulcre de Uah-Ka porte entre autres motifs sculptés la palme dite grecque et des sortes de spirales qui sont sans contestation possible contemporaines de la construction. Ces motifs sont intéressants parce que leur découverte coïncide avec celle de vestiges d'une civilisation, la plus ancienne qui ait encore été exhumée en Egypte.

Cette civilisation a été nommée par sir Flinders Petrie badarienne-solutréenne, ses vestiges ayant été rencontrés dans le district de Badary, sept ou huit kilomètres au nord de Qau. L'âge des objets a pu, après un examen attentif, être déduit de la couche alluviale sur laquelle ils reposaient, laquelle est inférieure à la plus ancienne couche préhistorique connue. Mêlés aux objets sculptés étaient des silex identifiés comme appartenant à l'époque solutréenne, dont on a trouvé des échantillons dans le Fayoum et en Syrie. L'époque en question remonte à 9 ou 10 mille ans avant notre ère. La taille des silex et les fragments de poterie rouge et noire recueillis témoignent d'un degré déjà avancé de civilisation. Les silex sont parmi les plus artistiquement façonnés que l'on connaisse.

La coloration des poteries est attribuée au fait qu'une partie en était enterrée tandis que le reste était exposé au soleil. Les formes sont gracieuses et la finesse est extrême, l'épaisseur des vases, partout remarquablement égale n'étant souvent guère plus grande que celle d'une coquille d'œuf. Une petite figurine d'ivoire a été trouvée, haute d'une quinzaine de centimètres qui représente une femme. Elle n'a pas le caractère égyptien et ne rappelle rien de ce qui a été trouvé en Mésopotamie. Cependant le large nez et le sentiment général font penser à l'art mésopotamien. On croit d'autre part que la culture solutréenne a ses origines plus à l'est, en Asie centrale.

Chronique zuricoise

(De notre corresp.)

Qui paie le plus d'impôts ?

Zurich, parbleu ! Il y a longtemps que l'on s'en doutait. Une statistique que vient de publier l'administration fédérale des impôts nous enlève les dernières illusions que nous aurions pu avoir à cet égard. D'après cette statistique, les Bâlois ont payé en 1921, par tête d'habitant, la somme de 158 fr. 85 pour impôts cantonaux; viennent ensuite les Bernois, avec 72 fr. 44 — l'écart est déjà considérable, comme l'on voit —, puis les Glaronnais : 70 fr. 53, les Genevois : 69 fr. 58, les Zuricois : 67 fr. 47, et enfin les habitants d'Obwald, qui figurent en dernier rang: 5 fr. 72. Mais tout cela ne serait rien encore, s'il ne fallait compter avec les impôts communaux, ces derniers modifiant complètement le rang occupé par chaque canton en ce qui concerne le paiement des impôts cantonaux et communaux réunis. Pour les impôts de cette dernière catégorie, Zurich vient en tête du classement, avec une somme de 114 fr. 35 par habitant; suivent Berne avec 82 fr. 34, St-Gall avec 77 fr. 03, Schaffhouse avec 76 fr. 50, Appenzell R.-E. avec 72 fr. 11, et en dernier rang Bâle-Ville avec... 5 fr. 97 ! Comme l'on voit, certains cantons ou villes mettent tout le poids sur les impôts communaux, tandis que d'autres font au contraire rendre les impôts cantonaux.

Quant au résultat final, c'est-à-dire celui que l'on obtient en totalisant les impôts des deux catégories, il est tout à l'honneur de Zurich — honneur dont les contribuables se passeraient volontiers — puisque dans ce canton l'on paie en moyenne 181 fr. 82 par habitant ; les chiffres sont de 164 fr. 82 à Bâle-Ville, de 154 fr. 78 à Berne, de 130 fr. 06 à Genève, de 126 fr. 78 à Schaffhouse et... dans le canton d'Uri de 28 fr. 20. Heureux peuple que ces braves montagnards uranais, qui ne savent pas ce que c'est que le pressoir ! Puissent-ils apprécier tout leur bonheur et en jouir longtemps encore !

Cinéma du Théâtre

Ce soir **RUDOLPH VALENTINO**

dans le **JEUNE RADJAH**

Un beau programme Paramount

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 10 POUDRES Fr. 1.80 TOUTES PHARMACIES

SUISSE

BERNE. — On a aujourd'hui de meilleures nouvelles du bébé de Renan auquel son père avait versé une cuillerée de lysol au lieu de sirop pectoral. La quantité de liquide étant peu considérable, et grâce aux soins médicaux, le bébé semble hors de danger. Déjà mercredi à midi, il avait pu boire son lait et il allait beaucoup mieux.

BALE-VILLE. — Les petits bambins rêvent parfois de devenir conducteurs ou mécaniciens dans les chemins de fer ; mais peu d'entre eux poursuivent leur idéal, l'âge voulu arrivé. Une exception à la règle est un jeune ouvrier de Mœhlin qui s'empara à la gare de Bâle d'une casquette et d'une blouse d'homme d'équipe et fit du service pendant huit semaines — gratuitement ! — comme graisseur ou serre-frein, sous le nom de Bœrlin ; il fonctionna même comme préposé au fourgon de bagages. Il fut cependant finalement démasqué et pas plus les C. F. F. que le juge n'eurent d'égards pour pareil esprit romanesque. Il vient d'être condamné à huit jours de prison pour vol simple d'effets appartenant aux C. F. F. ; mais il bénéficie du sursis. Cette équipée n'est pas ordinaire à notre époque, où tant de jeunes gens fuient le travail.

SAINT-GALL. — A Rapperswil, un jeune garçon qui avait lui-même très récemment appris à nager, vit un petit bambin de 7 ans entraîné par le ruisseau vers le lac. Il se jeta bravement à l'eau et pu ramener le pauvret vers la rive où des femmes purent recueillir les deux garçons fort épuisés.

— On annonce de Rorschach que la famille de pêcheurs Bärlocher d'Altenrhein que l'on croyait disparue a pu échapper à l'orage et a heureusement gagné le rivage.

Tir fédéral

La journée officielle

La journée officielle du tir fédéral d'Aarau a commencé par la réception à la gare des hôtes d'honneur de la cité, des membres du Conseil fédéral et du corps diplomatique accrédité à Berne.

Le cortège, formé dès 8 heures, s'est mis en marche à 8 h. 45. En tête chevauchaient un groupe de cavaliers, puis venaient la bannière fédérale et les drapeaux des tireurs argoviens, le comité central de la Société suisse des carabiniers, les officiers, le Conseil fédéral, le corps diplomatique et les représentants diplomatiques de la Suisse à l'étranger, les délégués des Chambres, du Tribunal fédéral et du Tribunal fédéral des assurances, le Conseil d'Etat argovien et les délégations des gouvernements cantonaux, les demoiselles d'honneur, les autorités législatives, judiciaires et municipales du canton d'Argovie, les sociétés patriotiques et les comités des tirs de Berne et d'Aarau. Trois corps de musique, au nombre desquels la Musique militaire du Locle, conduisent l'imposante colonne.

Après le défilé en ville, le cortège s'est massé sur la place de fête, où, après un morceau de musique, M. Keller, député au Conseil des Etats, président de la commission de réception, a prononcé le discours de bienvenue.

Le président de la Société suisse des carabiniers, le major Raduner, de Saint-Gall, a pris ensuite la parole et rappelé l'événement dont on célèbre l'anniversaire.

Un nouveau morceau de musique retentit. M. Chuard, président de la Confédération, prononce le discours suivant :

Discours du président de la Confédération

... J'espère et je crois fermement que cet empressement des citoyens suisses à répondre à l'appel de nos chers Confédérés d'Aarau est d'un bon augure et qu'on doit l'interpréter comme une manifestation de cet amour de la patrie commune, de cette volonté d'union, de ce désir d'entente et de concorde qui ont fait jusqu'ici et feront à l'avenir la force, la sécurité et la grandeur de notre pays.

Chers Confédérés, si les temps sont profondément changés depuis le premier tir fédéral d'Aarau, si notre état politique et social est transformé, si le cadre de notre existence, les conditions matérielles de la vie privée et publique n'ont presque plus rien de commun avec celles d'il y a un siècle, l'homme lui-même n'a pas changé : il est, avec infiniment plus de confort, et aussi plus de besoins, resté la même créature avec ses affections et ses répulsions, ses espérances et ses craintes, ses joies et ses souffrances.

J'espère et je crois qu'il en est de même des sentiments que nous ont légués nos aïeux, l'amour de la patrie, l'esprit de solidarité entre Confédérés qu'exprime notre devise, le désir, la volonté d'union qui d'âge en âge ont fait la force et la grandeur de la Suisse notre chère patrie. Je ne sais, chers Confédérés, si je me fais illusion, mais il me semble retrouver à ce tir fédéral de 1924 quelque chose de l'esprit qui animait le premier auquel j'ai assisté, celui de 1876 à Lausanne, que présidait L. Ruchonnet, mon illustre concitoyen vaudois. Et il me sera permis sans doute de rappeler à cette occasion à nos Confédérés argoviens un souvenir personnel qui me paraît avoir sa place dans cette cérémonie.

A la journée officielle du tir fédéral de Lausanne assistait comme président de la Confédération votre grand concitoyen, qui fut aussi un des grands magistrats de notre pays, Emile Welti, auquel j'eus l'honneur de serrer la main, présenté par mon père le colonel J.-L. Chuard, un de ses amis et camarades militaires.

J'ai entendu son discours à la tribune officielle et je me souviens des paroles élevées qu'il consacrait aux événements récents en exprimant à la fois son respect des décisions populaires et sa tristesse au sujet des plus récentes. Il s'agissait du premier exercice du droit de referendum et du rejet de lois fédérales auquel il avait abouti.

Aujourd'hui, chers Confédérés argoviens, et par le libre jeu de nos institutions, c'est un Vaudois qui vient vous rappeler le nom du grand homme d'Etat que vous avez donné à la Confédération, de celui qui, avec le général Hans Herzog, Argovien lui aussi, chef militaire aimé et respecté de tout un peuple, a préparé l'organisation militaire encore en vigueur aujourd'hui dans ses lignes principales, l'organisation grâce à laquelle, avec l'aide de la Providence divine, l'armée suisse a pu en quelques jours couvrir nos frontières et les protéger durant la formidable guerre qui sévissait autour de nous.

Le président Emile Welti, ai-je dit, exprimait à Lausanne en 1876, avec son respect de la volonté populaire, sa tristesse au sujet du résultat négatif des votations qui se succédèrent après la mise en vigueur de la constitution de 1874. L'histoire se répète, chers Confédérés, et le Vaudois qui a aujourd'hui le grand honneur de parler ici au nom du Conseil fédéral, pourrait se servir des paroles mêmes de son illustre prédécesseur. Le même esprit de négation en quelque sorte systématique se manifeste depuis quelque temps dans les votations fédérales et ce n'est pas là un symptôme rassurant de notre santé politique.

Les droits populaires sont une belle et grande conquête de la démocratie. Aucun pays ne les a développés comme nous. Mais pour que leur exercice soit favorable au progrès de nos institutions et contribue au bien du pays et de ses habitants, il faut que chaque citoyen ait le sentiment profond non seulement de ses droits mais aussi de ses devoirs. Et le premier de ces devoirs est de s'occuper des affaires publiques et d'y apporter cet esprit de solidarité et de désintéressement qui est le véritable esprit suisse dont nos ancêtres nous ont donné l'exemple. L'indifférence et l'égoïsme doivent disparaître de nos mœurs politiques, c'est ainsi seulement que nous parviendrons à réaliser les réformes et les progrès qui nous restent à accomplir, dans l'intérêt de la santé physique et morale de notre peuple et en particulier cette réforme du régime de l'alcool qui seule nous permettra d'aborder avec succès les œuvres de prévoyance sociale, depuis longtemps désirées.

Espérons que cette journée consacrée aux hommes de 1824 aura une influence durable, que l'exemple qu'ils nous ont donné exercera une action salutaire et que la grande fête nationale dont Aarau a renoué la tradition, contribuera au bien et à la prospérité de notre chère patrie. Qu'elle vive !

M. Allizé, ambassadeur de France, prend alors la parole au nom du corps diplomatique.

Discours de M. Allizé

Monsieur le président, Messieurs les conseillers, Messieurs,

C'est une grande pensée qui anime la solennité des tirs fédéraux et qui en perpétue la célébration, aux plus belles heures de l'été, dans un vaste déploiement de pavois et d'allégresse. Cette pensée, en vérité, est lourde de prestige et de gloire. On comprend qu'elle parle à des âmes comme les vôtres, qui aimez à tirer du vieux symbolisme des traditions populaires les plus hauts enseignements de stabilité et d'action.

... Ce qui frappe, en des journées comme celle à laquelle vous nous conviez, où tout converge à l'hommage dont vous entourez le bon tireur, c'est le culte que vous rendez au génie de la pondération. Sérénité dans les horizons ; tranquillité dans les gestes ; maîtrise absolue dans la lente précision du maniement de l'arme-reine. Nous sommes ici plus près des fêtes latines, solennités graves et recueillies où s'est élaborée peu à peu toute la civilisation d'Europe qui est la nôtre.

Vous aussi, vous avez su voir, avec un sens latin et classique des choses, les germes de grandeur morale qui se pressent, drus et forts, dans la science du bon tireur. Beaucoup d'autres sports dispersent l'esprit. Mais le tir est un maître de synthèse : synthèse individuelle, synthèse nationale. Laissez-nous saluer, à l'occasion du centenaire auquel vous avez bien voulu nous inviter, ces deux vertus si caractéristiques de vos stands, car elles ont puissamment contribué au développement de toutes vos énergies et à votre grandeur morale.

Synthèse individuelle : le tir fait des hommes. Qu'importe que la technique de la guerre ait changé ? Qu'importe l'avènement des armes nouvelles, artillerie lourde, aviation ou gaz ? Les formes changent. Le cœur ne change pas, et c'est le cœur qui fait le soldat-citoyen.

Qu'est-ce qu'un beau tir, si ce n'est le résultat de toute une concentration de discipline : discipline du bras qui ne tremble pas, du doigt qui se fait souple et précis, du regard qui s'assure et s'affirme, de l'entendement qui apprend à calculer l'espace et la portée... Toutes les qualités viriles sont là, présentes et agissantes, et on n'a rien trouvé de mieux pour caractériser un sage que de lui appliquer l'éloge du bon tireur : un homme « aux visées justes ». Qui dira combien le culte du tir, de générations en générations, a développé la dignité de cet idéal éminemment suisse, le maintien viril des justes visées ?

Puis, synthèse nationale : chez les peuples où l'idée d'unité est difficile à réaliser, à cause des diversités de race et de pays, il faut que cette idée soit continuellement dominée et comme emportée par une passion de liberté s'incarnant dans quelque grand symbole. Et le symbole qui rapproche, c'est précisément l'arme de la liberté, l'engin qui défend l'indépendance dans les régions d'accès difficile, avec des forêts, des cols, des vallées et des sentiers de pâtres...

Par le culte du tir, les obstacles intérieurs disparaissent, la plaine et la montagne se rejoignent : il n'y a plus qu'un même horizon, un même espace, un même orbe de frontière défendu par la même précision de la portée du tir. Ainsi, un grand peuple peut sortir d'une humble flèche, quand cette flèche décochée d'une main forte, porte en elle, à travers le ciel, tous les élans de liberté et d'indépendance, tout ce qui vibrait dans la flèche de Tell.

Liberté et indépendance, voilà ce que par les siècles, des générations d'arquebusiers, d'arbalétriers, de carabiniers, à travers toutes les réjouissances helvétiques, ont persévéramment voulu, médité et accompli, et ce n'est pas l'esprit de dénigrement et de déformation historique qui pourrait atteindre l'œuvre de ces grands ancêtres à l'âme si haute.

Le corps diplomatique, au nom duquel j'ai le très grand honneur de parler, vous remercie de l'avoir associé à l'acte commémoratif de telles fêtes, et il est heureux de glorifier aujourd'hui, au milieu de vous, tous ces principes, principes de sagesse et de discipline morale, qui symbolisent l'âme de votre démocratie et font de votre beau pays, si attachant et si prenant à tous égards, un sanctuaire de paix et de justice.

RÉGION DES LACS

Bienne. — Du « Journal du Jura » :

Un conflit a éclaté entre une partie du personnel des Tréfileries-Réunies et la direction. Faisant usage d'une disposition de l'art. 41 de la loi sur les fabriques et basée sur une autorisation du département fédéral de l'économie publique, la direction avait, au commencement du mois, afin d'exécuter plus rapidement des commandes pressantes, introduit temporairement la semaine de 52 heures dans la division de la tirerie de profils de l'usine de Bienne. Les ouvriers s'opposèrent à cette prolongation du travail, à moins que les quatre heures en plus ne leur soient rétribuées au tarif des heures supplémentaires. La direction n'accepta pas cette condition, la jugeant contraire à la loi. Ce fait et aussi la circonstance qu'à réitérées reprises le travail fut abandonné avant l'heure réglementaire, engagèrent la direction à donner mardi congé pour le 9 août aux ouvriers auxquels on demandait une prolongation du travail, soit environ 40 hommes. Ces derniers préférèrent ne pas reprendre le travail hier matin, sur quoi la direction décida de fermer les ateliers de la tirerie de profils, en déclarant que le travail n'y sera repris que si la semaine de 52 heures est acceptée dans les limites autorisées par la loi.

CANTON

La Chaux-de-Fonds. — Mercredi soir, après minuit, à l'Astoria, alors que l'obscurité était presque complète dans l'établissement, une des sommelières voyait un jeune homme entrer par la fenêtre des W. C. Pour l'effrayer, elle jeta un pot de fleurs par une fenêtre. Le bruit de la chute provoqua du désarroi parmi le personnel et l'individu — c'était un cambrioleur — en profita pour prendre la fuite. Des W. C. au rez-de-chaussée, il gravit l'escalier de la galerie et s'enfuit par une fenêtre d'où il put descendre en s'accrochant aux corniches du mur. La police locale, avisée, fit une rapide perquisition qui lui permit de retrouver les traces du fuyard. Celui-ci, dans sa précipitation, a abandonné un manteau de pluie. Il devait sans doute bien connaître l'établissement, car il avait très bien fait manœuvrer le dispositif spécial qui fermait la fenêtre par laquelle il s'enfuit.

Jusqu'à présent, on n'a pas retrouvé trace de l'individu, mais le gérant de l'Astoria a pu donner son signalement. La tentative de cambriolage aurait, d'ailleurs, été infructueuse, car la caisse est vidée chaque soir.

Mercuriale du Marché de Neuchâtel

du 24 juillet 1924

	les 20 litres			le litre	
Pommes de ter.	3.—	4.—	Lait	—.39	—.—
Haricots	3.—	3.50		le ½ kilo	
Pois	1.50	3.—	Abricots	1.—	—.—
	le paquet		Pêches	1.20	—.—
Carottes	—.15	—.25	Cerises	—.50	—.60
Poireaux	—.10	—.—	Beurre	3.—	3.40
Oignons	—.15	—.—	Beur. en mottes	2.90	—.—
	la pièce		Fromage gras	1.80	1.95
Choux	—.20	—.60	» demi-gras	1.75	—.—
Laitues	—.05	—.15	» maigre	—.80	1.—
Choux-fleurs	—.30	1.40	Miel	2.25	—.—
Melon	1.50	2.—	Pain	—.25	—.27
	le kilo		Viande bœuf	1.80	2.20
Prunes	1.60	1.80	» veau	2.—	3.10
	la douzaine		» mouton	1.70	2.75
			» cheval	—.60	1.75
			» porc	2.25	2.50
Concombres	1.—	1.50	Lard fumé	2.80	3.—
Œufs du pays	2.—	2.20	» n. fumé	2.80	—.—

Médecine. — Le Conseil d'Etat a autorisé le citoyen Georges Frank, domicilié à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin.

Barreau. — Le Conseil d'Etat a délivré un brevet d'avocat à Mlle Berthe-Alice Delétra, à La Chaux-de-Fonds.

Diplôme technique. — Le Conseil d'Etat a délivré le diplôme cantonal de mécanicien-technicien aux citoyens Charles Gilomen, à La Chaux-de-Fonds, et Armand Prêtre, aux Bois.

Lettre de La Chaux-de-Fonds

(De notre corresp.)

Ce 23 juillet 1924.

Les canicules nous ayant gratifiés à la montagne d'une température presque hivernale, je résiste à l'envie d'aller cueillir la fraise odorante dans nos forêts — ce n'est que partie remise — pour reprendre la suite de notre chronique horlogère, inspirée par l'intéressant rapport publié dans le « Bulletin de la Banque cantonale neuchâteloise », et dans la « Fédération horlogère ».

Comment arriver à l'élévation des prix de vente et à la régularisation des marchés ? En supposant même que nous établissions une classification à peu près claire de la fabrication générale et que nous arrivions à diviser d'une manière complète les produits horlogers en catégories, la question des prix n'en sera pas tranchée pour autant, car tel petit fabricant ou termineur, avec des frais généraux très réduits pourra livrer à des prix moins élevés que la grande fabrique ayant toute une organisation technique et une administration coûteuse. Il est aussi difficile de déterminer où commence l'avilissement des prix, car l'industriel qui a des perfectionnements incessants arrive à prendre le pas sur ses concurrents et peut normalement abaisser ses conditions de vente en proportion de la réduction de son prix de revient. Il faut dire aussi que trop de fabricants sont dans l'incapacité, chose à peine croyable mais réelle, d'établir leur prix de revient et c'est dans ce domaine que le rôle des banques croit pouvoir se manifester sous la forme des utiles conseils qu'elles seraient à même de donner.

Le remède se trouve dans la réorganisation en train de se faire des groupements patronaux, qui s'est déjà manifestée par la création de la F. H., dans une meilleure organisation commerciale et le renforcement de notre représentation à l'étranger.

La publicité développée est aussi d'une importance primordiale. En matière d'exportation il existe toute une série de facteurs à considérer pour s'implanter et réussir sur tel ou tel marché, par exemple les besoins de ce marché, les goûts de la clientèle, les usages commerciaux, la plus ou moins grande facilité d'entretenir les relations et de maintenir le contact, etc.

En renseignant impartialement nos nombreux agents consulaires à l'étranger, en leur signalant les fabricants de camelote, la Chambre suisse de l'horlogerie et la F. H. obtiendraient mieux qu'une centrale des ventes — qui risquerait de tuer l'individualisme des fabricants, — des indications plus précises sur les besoins et les goûts de la clientèle ressortant de leur rayon d'activité et en feraient profiter nos fabricants ; ceux-ci seraient alors mieux à même de choisir leurs débouchés en toute connaissance de cause.

Le Bulletin rappelle enfin les liens qui unissent la B. C. N. à l'industrie horlogère à laquelle elle n'a cessé et ne cessera d'apporter son concours dévoué. Elle prendra sa part d'intérêt à toutes les questions relatives au développement de cette industrie et confiante dans les maisons qui ont su porter la renommée de l'horlogerie suisse, elle salue l'avenir avec espoir car elle sait que les hommes dévoués et qualifiés, placés à la tête des grands organismes de défense des intérêts de l'horlogerie, travaillent sans relâche avec le concours de nos chefs d'industrie au perfectionnement de son organisation dans tous les domaines et que tant de bonnes volontés, de compétence et d'abnégation ne pourront qu'être couronnés d'un succès mérité.

Déjà ce grand effort projette sur l'avenir la vision réconfortante du retour de notre industrie horlogère aux temps heureux de sa prospérité. Le petit tableau qui suit le prouve et donne une idée du développement considérable qu'a pris l'industrie horlogère pendant ces 30 dernières années.

	Nombre des montres et mouvements finis	Valeur totale en francs
1893	4,191,002	93,793,721
1898	5,792,269	109,208,381
1903	7,393,385	116,445,373
1908	8,756,161	129,296,578
1913	15,549,218	182,849,199
1918	16,083,305	215,270,887
1922	10,152,844	180,047,090
1923	14,367,579	216,553,046

***

Ce n'est pas seulement l'industrie horlogère qui se développe chez nous ; j'ai sous les yeux le rapport annuel de l'enseignement secondaire (gymnase, école normale et école supérieure des jeunes filles) pour 1923-24, qui vient de paraître, bien que l'année scolaire se termine chez nous en avril. La statistique des élèves nous apprend que 344 de ceux-ci étaient présents en avril 1924 au gymnase (progymnase y compris), 32 à l'école normale et 80 à l'école supérieure des jeunes filles, soit en tout 456 escholiers et eschclières, plus 8 externes. A part ça, ce rapport de 16 pages en contient 6 qui nous donnent la liste des autorités scolaires, des membres du corps enseignant avec leur adresse exacte à tous (sans jeu de mots, je vous prie), 2 sur l'organisation et les conditions d'admission, où je n'ai rien à glaner si ce n'est que les élèves qui n'habitent pas chez leurs parents doivent faire ratifier le choix de leur pension par le directeur et que les élèves sont assurés contre les accidents scolaires moyennant une prime annuelle de 2 fr. 50. Une prime supplémentaire de 6 fr. assure les élèves contre les accidents non scolaires. Cette dernière est facultative. Le rapport général (6 pages) nous apprend que 11 bacheliers reçurent leur diplôme, l'an passé, dans notre gymnase, 11 candidats (8 jeunes filles et 3 jeunes gens), le brevet de connaissances pour l'enseignement primaire, et 11 élèves le diplôme d'études secondaires après avoir suivi la 3me année de l'école supérieure de jeunes filles.

La semaine passée eut lieu la cérémonie annuelle dite du baccalauréat ou de la maturité, dans la grande salle de la Maison du peuple, où 13 gymnasiens reçurent avec enthousiasme leur exeat. Comme de coutume aussi, la fête s'est continuée le soir sur la terrasse du Collège industriel et se clôtura par un cortège aux lanternes vénitiennes en groupes originaux, qui défila dans nos rues avec fanfare en tête, par un feu d'artifice et par une soirée dansante tardive, sans heure de police. Il n'y a plus d'enfants ! se sont écriés quelques grincheux. Que diront-ils quand on fêtera l'an prochain le quart de siècle du gymnase, grandiosement, en même temps que le cinquantenaire du Collège industriel et les soixante-dix ans de la première école industrielle en notre ville ? A l'occasion de ces jubilés et avec l'appui moral, oratoire et matériel des autorités communales et scolaires, des festivités seront préparées, nous a-t-il été annoncé, qui permettront aux anciens élèves de resserrer à nouveau leurs liens d'amitié. Réjouissons-nous d'avance et faisons des vœux pour un été plus propice que l'été actuel. L.

La votation

Participer, samedi et dimanche prochains, au scrutin relatif à la revision constitutionnelle nécessitée par la réorganisation judiciaire, constitue un devoir civique dont la saison ne doit pas empêcher l'accomplissement.

Le peuple neuchâtelois ne voudra-t-il pas dire nettement qu'il est partisan des économies et des simplifications dans nos administrations publiques ?

Quel inconvénient pourrait-on voir à généraliser, en matière juridique, un régime qui a donné de bons résultats dans les deux districts où il est appliqué ? Et le district du Locle, par exemple, n'est-il pas d'égale importance à d'autres districts, où la fusion des autorités et des bureaux judiciaires pourrait aisément être admise, pour le plus grand profit des finances de l'Etat ?

N'a-t-il pas été démontré que la concentration de la justice de paix et du tribunal de district permet de conserver, pour les causes civiles jusqu'à 600 francs et pour les infractions pénales réprimées de l'amende jusqu'à 40 fr., la procédure rapide et peu coûteuse que nous connaissons ?

N'est-il pas souhaitable d'éviter les luttes politiques, les polémiques électorales et la réclame personnelle, par les candidats eux-mêmes, pour la nomination des tribunaux ?

En résumé, la revision de l'organisation judiciaire ne répond-t-elle pas aux vœux de nos populations qui demandent que la justice soit rendue dans de bonnes conditions, — en évitant les frais et les longueurs inutiles, — tout en réalisant des réductions de charge dans la façon de l'administrer ?

Un vote négatif ne serait-il pas de nature à produire un effet fâcheux en ébranlant toute notre politique d'économies, alors qu'il convient que tous les contribuables assurent la continuation, dans tous les domaines, d'une ferme politique d'allégement des dettes de l'Etat ?

Ces réflexions ne seront-elles pas de nature à persuader les électeurs neuchâtelois que l'intérêt général du canton, — qui doit être seul en cause, — leur dicte de participer au grand effort accompli chez nous pour revenir, dès que possible, à une situation budgétaire normale, et à apporter leur concours à cette œuvre nécessaire et urgente, en votant

OUI

Voici le texte du décret portant revision des articles 55 à 57 de la Constitution et au sujet duquel les électeurs neuchâtelois devront se prononcer :

Les articles 55 à 57 de la Constitution sont abrogés et remplacés par les dispositions suivantes :

Art. 55. — La justice civile et la justice pénale sont rendues par les tribunaux.

Art. 56. — La loi détermine le nombre, l'organisation, la juridiction et la compétence des tribunaux.

Art. 57. — Les membres des tribunaux sont nommés par le Grand Conseil. La loi détermine les conditions d'éligibilité et la forme en laquelle cette nomination aura lieu.

Les heures d'ouverture du scrutin sont les suivantes :

a) Samedi 26 juillet 1924 : à Neuchâtel-Serrières, au Locle et à La Chaux-de-Fonds : de 12 à 20 heures ; dans les autres localités du canton, de 17 à 20 heures ;

b) Dimanche 27 juillet 1924 : dans toutes les localités, de 8 à 12 heures (midi).

NEUCHATEL

Hautes études. — L'Ecole polytechnique fédérale de Zurich vient de délivrer le diplôme d'ingénieur électricien à MM. Marcel Golay, de Neuchâtel, et Matthey-Doret, de Couvet, anciens élèves du Gymnase de notre ville.

Les sports

Une expédition de Boy-Scouts. — Hier matin sont arrivés à Neuchâtel cinq jeunes boy-scouts à la peau tannée et bronzée qui, partis de Bruxelles, le 9 avril écoulé, ont déjà parcouru la Belgique, une partie de l'Allemagne, le nord de la France pour arriver ensuite aux Verrières, où ils traversèrent la frontière le 21 juillet.

Ils étaient huit au départ de Bruxelles, dont trois Français qui, de Paris, se rendirent à pied jusqu'à la capitale belge, où le départ officiel eut lieu sous les auspices de la « Baden Powell Belgian Boy Sea Scouts ».

Les vaillants scouts, dont le chef porte le nom prédestiné de Robinson, se proposent de visiter la Suisse, puis l'Italie, la Tunisie, l'Algérie et enfin le Maroc, où ils ont l'intention de fonder une ferme-école.

Leur but est de se préparer à la vie qui les attend là-bas. Nul doute que leur randonnée par monts et vaux, pluie et beau temps, ne leur procure l'entraînement et l'endurance nécessaires au but poursuivi.

Les jeunes globe-trotters quitteront notre ville, où ils logent sous la tente, samedi matin, pour se rendre à La Chaux-de-Fonds.

POLITIQUE

La conférence de Londres

LONDRES, 24. — Bien que l'on se montre surpris de ce qu'aucune décision n'ait été prise à la séance plénière de mercredi, les milieux de la conférence ne se montrent nullement pessimistes à l'égard des résultats futurs de celle-ci. Jeudi matin, M. Mac Donald et les autres chefs de délégations ont eu une conférence à laquelle assistaient également des experts juridiques français et anglais. Il n'est nullement question, dit-on, de dicter les décisions de la conférence aux Allemands.

LONDRES, 24 (Wolff). — Parlant des délibérations de mercredi de la conférence, les « Daily News » écrivent : M. Mac Donald a soulevé la question de l'admission des Allemands à la conférence et s'est heurté à la résistance inattendue de M. Herriot. Ce dernier a invité le premier ministre britannique à formuler par écrit les motifs de son désir d'inviter l'Allemagne de façon à ce que les délégués français puissent à leur tour formuler leur point de vue à ce sujet. Les deux points de vue seraient alors soumis à la conférence. Cette résistance est due à l'opposition d'une partie de la délégation française, qui ne voudrait pas voir les Allemands prendre part à la conférence de Londres, mais bien appeler les délégués allemands devant la commission des réparations.

Le projet d'assistance mutuelle

LONDRES, 25. — A la Chambre des lords, lord Grey soulève la question des progrès réalisés en ce qui concerne le projet de limitation des armements. N'est-il pas à redouter que la continuation de la compétition des armements entre les nations ne conduise à une situation analogue à celle de 1914. Il est indispensable d'user du concours de la Société des nations pour le règlement des conflits entre les nations afin d'éviter une nouvelle catastrophe dans l'avenir.

L'orateur parle du projet de traité d'assistance mutuelle élaboré précédemment et contre lequel le gouvernement britannique vient de se prononcer.

Sans doute, l'opinion publique anglaise est rebelle à l'idée de prendre un pareil engagement. C'est qu'elle ne se rend pas compte qu'à notre époque une politique consistant à laisser aller les choses à la dérive risque de conduire à la catastrophe.

Lord Parmoor répond au nom du gouvernement qu'aucune sécurité ne sera possible en Europe ni dans le monde tant qu'il n'y aura pas un accord général au sujet du désarmement. L'Angleterre désire s'adresser à la Société des nations en toute circonstance possible. Elle n'a nullement l'intention de porter atteinte à l'autorité de la Ligue. Si elle a rejeté le projet de traité d'assistance mutuelle, c'est uniquement pour les raisons énumérées dans la lettre de M. Mac Donald à Sir Eric Drummond. De plus, aucun gouvernement anglais ne peut faire aboutir une politique de désarmement sans la coopération et le concours des Dominions, coopération et concours qui donnent un élément de force à la politique mondiale britannique. La plupart des Dominions étaient opposés au projet de traité d'assistance mutuelle. Enfin, pareil traité empêcherait les Etats-Unis de donner leur adhésion à la S. d. N. D'autre part, le Conseil de l'assemblée des nations ne s'était pas prononcé. Le projet de traité en question n'est pas une solution du problème du désarmement, il fait intervenir la force ce qui est une faute grave.

Lord Cecil n'est pas de l'avis de lord Parmoor : si une puissance porte atteinte à la paix du monde, il faut appeler la force contre elle.

Lord Balfour est d'avis qu'il faut que les nations puissent signer entre elles des traités particuliers pour leur protection mutuelle.

Le général Berenguer promu lieutenant général

BARCELONE, 23. — Le général Berenguer, ancien haut commissaire au Maroc, est promu lieutenant-général.

Accusé d'avoir été en partie responsable des désastres marocains, le général Berenguer avait comparu, le mois dernier, devant le tribunal de guerre qui l'avait acquitté, mais placé au cadre de la réserve. Cette décision fut mal accueillie à Madrid et blâmée par l'armée d'occupation marocaine. On peut voir dans la nomination d'aujourd'hui une satisfaction donnée à l'opinion publique par le général Primo de Rivera.

Le régime italien de la presse

ROME, 25. — L'application du nouveau décret sur le régime de la presse ne va pas sans une certaine opposition qui se manifeste dans la jurisprudence. C'est ainsi que le tribunal de Trieste déclara ces jours-ci le décret en question contraire à la Constitution et se refusa à admettre la compétence prévue des tribunaux pour connaître des délits de presse. Le tribunal d'Ivrea s'est prononcé de la même manière.

D'autre part, selon le « Sereno », la commission consultative de quatre membres s'est jusqu'à présent toujours prononcée contre les mesures proposées par le préfet contre certains journaux.

Tir fédéral

AARAU, 24. — Le banquet servi aujourd'hui à midi, auquel assistaient de nombreux invités et les dames d'honneur, a revêtu tout particulièrement un caractère de fête. Le conseiller fédéral Schulthess, président d'honneur de la fête, a été vivement acclamé au moment où il monta à la tribune décorée aux couleurs suisses. L'orateur porta un toast à la patrie et l'assemblée debout entonna l'hymne national. Le landammann Schmidt apporta le salut du gouvernement argovien et exprima le vœu que les hautes autorités du pays portent toute leur attention aussi dans l'avenir sur le tir facultatif et les fêtes fédérales de tir.

L'après-midi à 3 heures se forma près de la cantine le cortège historique des sociétés de la ville d'Aarau. De jolis groupes présentèrent des scènes historiques du passé de notre pays. Le cortège débuta par un groupe d'arbalétriers et des soldats de 1870, 1900 et 1914 fermaient la marche. Au programme était prévue dans la soirée une promenade des invités avec le comité d'organisation et les dames d'honneur à travers Roggenhausen et un pique-nique à l'Echolinde. Le soir eut lieu une représentation du Festspiel.

Les résultats des journées des 23 et 24 juillet, intéressant la Suisse romande, sont les suivants :

Grande maîtrise : Maurice Favre, Cernier, 40 points.

Petite maîtrise : Friedrich Bastian, Forel, 39 points ; Henri Gampert, Genève, 36.

Grand championnat : Robert Blum, Genève, 432/428 points ; Otto Winkelmann, La Chaux-de-Fonds, 428.

Petit championnat : Gustave Amoudruz, Genève, 404 points.

Tir de section, 300 mètres, couronne de laurier : Lucien Turin, Moudon ; Paul Marmillod, Broc ; Marcel Cavin, Sépey ; Henri Monthoux, Bienne ; Paul Huguenin jun. La Chaux-de-Fonds ; Paul-Emile Huguenin, La Chaux-de-Fonds ; Henri Z'graggen, Genève ; Edmond Gillard, Botterens.

Cible Patrie-Progrès, 300 mètres : Henri Monthon, Bière, 51 points.

Cible Patrie-Art, 300 mètres : Paul Renaud, Le Locle, 425,3 points ; Louis Dupraz, Fribourg, 424,0 ; Henri Jaccard, Yverdon, 419,0.

Cible « Jubilé », 300 m. : Léon Braun, Cernier, 56 points ; Albert Henry, Sainte-Croix, 56 ; Joseph Pierre, Sainte-Croix, 54 ; Walter Sieber, Bienne, 54 ; Ernest Gueissaz, Montcherand, 53 ; Charles Gabus, Le Locle, 53.

Cible « Helvetia », 300 m. : Schmid, Romont, 100 points ; Gustave Tétaz, Orbe, 100 ; Henri Peltier, Territet, 99 ; Louis Rosselet, Les Verrières, 99 ; Camille Pinaud, Rances, 99 ; Fritz Ryser, Broc, 99.

Cible « Art », 50 m. : Robert Blum, Genève, 218 points.

Cible « Bonheur », 50 m. : F. Tausch, Genève, 50 points.

Cible « Jubilé », 50 m. : Julien Rittener, Genève, 51 points ; Georges Jäger, Genève, 51.

Cible « Jura », cat. A, 50 m. : Robert Blum, Genève, 50 points ; Pierre Joseph, Sainte-Croix, 49 ; Camille Odier, Genève, 49 ; Georges Jäger, Genève, 49 ; Auguste Henchoz, Genève, 49 ; Gustave Amoudruz, Genève, 49 ; Bernard Siegenthaler, Montagny, 49.

Tir de section, 50 m. : Gustave Amoudruz, Genève, 44 points.

Tir de groupe, 50 m. : Charles Giriens, Versoix, 50 points ; Lucien Ochsenbein, Fribourg, 49,6.

J'ÉCOUTE...

Les propos de M. Scheurer

M. Scheurer est un Bernois solide. On ne le fait pas aisément reculer : « C'est un colonel », disait dans un train, cette semaine, un conseiller national, pour marquer à la fois les qualités et les défauts de ce conseiller fédéral. Il semblerait bien, toutefois, que M. Scheurer a pris un peu trop l'armée suisse pour lui-même, quand, à Aarau, il a affirmé qu'en cas d'attaque, nous pouvions nous abriter en toute sécurité derrière ses tireurs et que nous n'avions rien à craindre.

M. Scheurer s'est payé notre tête. Notre force de résistance a été nettement établie pendant la guerre. Des calculs impressionnants ont été faits par les états-majors, et nous savons, tous, que, laissés à nous-mêmes, notre affaire ne traînerait malheureusement pas. Mais, nous ne serions vraisemblablement pas seuls. Et c'est peut-être cette éventualité, envisagée tout au fond de lui-même, qui a fait tenir à M. Scheurer ses propos guerriers et qui semblaient comme chantés par le redoutable chœur d'un « Festspiel ».

Une autre fois, cependant, M. Scheurer fera bien de laisser dans son pacifique bureau du Palais fédéral ses affirmations audacieuses et de se souvenir que le peuple suisse est un peu trop avancé pour qu'on lui serve autre chose que la vérité.

Cela n'empêche pas que le peuple suisse sait très bien ce qu'il vaut comme tireur, les difficultés de cet art émouvant, le sang-froid qu'il exige et la grande possession de soi-même qui y est indispensable. Rien ne montre mieux son amour ou même sa passion pour le noble sport que le spectacle de nos trains, ces jours-ci. On dirait d'interminables trains de révolutionnaires. Ce ne sont que fusils sur tous les porte-bagages. Et chaque tireur en a plutôt deux qu'un, le fusil militaire et la carabine. Spectacle qui confond toujours l'étranger. Celui-ci s'étonne que chaque Suisse puisse avoir ainsi, chez lui et toujours avec lui, ses armes de guerre, sans que l'Etat paraissent redouter quoi que ce soit, au milieu de ce peuple constamment armé.

C'est justement ce qui prouve que nous sommes des enfants très sages. Notre maturité politique se montre ici avec évidence. Mais c'est pourquoi aussi il était un peu mortifiant d'entendre M. Scheurer nous raconter de belles et très peu vraisemblables histoires, comme à des enfants turbulents qu'il s'agit d'endormir.

FRANCHOMME.

NOUVELLES DIVERSES

Pris entre des billes. — Mercredi, à Hinwil (Zurich), M. Spörri, âgé de 27 ans, occupé à transporter des billes de bois, était assis sur ces dernières en compagnie de son frère, lorsqu'elles se mirent à rouler. M. Spörri fut pris entre les pièces de bois et si grièvement blessé qu'il succomba quelques minutes plus tard. Ce n'est que par un pur hasard que son frère ne subit pas le même sort.

La décoration déclinée. — On annonce de Paris qu'un écrivain qui aurait dû être décoré depuis bien longtemps, M. Gaston Chérau, apprenant qu'il allait être compris dans la prochaine promotion de la Légion d'honneur du ministère des beaux-arts, a annoncé son intention de ne pas accepter le ruban qu'on voulait lui donner.

Une folle tentative. — A Londres, mercredi après midi, vers 14 heures, un homme élégamment vêtu s'arrêtait un instant devant la vitrine d'un bijoutier de Bond-Street. Dans cette vitrine était exposée une broche ornée de diamants estimée 1250 livres. Soudain, l'individu lança à toute volée une pierre dans la glace et, avant qu'on se soit rendu compte de la cause du fracas, il s'enfuyait à toutes jambes, après s'être emparé du bijou. Ce fut alors une belle poursuite. Trois cents personnes étaient à ses trousses. On l'arrêta enfin. Quant au bijou, qu'il avait perdu dans sa précipitation, il a été rendu à son propriétaire.

A la montagne

Une disparition. — On est sans nouvelles depuis le 15 juillet, à Interlaken, d'un Anglais, M. Stanley Clayton, 44 ans, de Bournemouth (Angleterre). Il s'était rendu ce jour-là à la station Mer de glace, était descendu du train à Wengen avec l'intention de se rendre à Lauterbrunnen. Il avait été vu sur la route conduisant de Wengen à cette dernière localité. Depuis ce jour-là, on a perdu toute trace du disparu. La préfecture d'Interlaken a mis une somme de 500 fr. à la disposition des personnes pouvant donner des renseignements du disparu. Signalement : 1 m. 85 de haut, taille élancée, petite moustache taillée.

Un mot historique

M. Mussolini vient, dans sa déclaration au Sénat italien, de citer ce mot qu'il attribue à Talleyrand : « Ce n'est pas seulement un crime, mais une faute ».

Le mot a une autre forme, plus piquante et plus profonde : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute ».

Mais, avant tout, il n'est pas de Talleyrand, pas plus qu'il n'est de Fouché. Ces deux personnages ne pouvaient juger ainsi le meurtre du duc d'Enghien : ils avaient l'un et l'autre joué leur rôle dans l'affaire. Le mot appartient, non à Talleyrand, non à Fouché, mais à Boulay de la Meurthe. Le baron Dudon, alors auditeur au Conseil d'Etat, a certifié l'avoir entendu de la bouche de Boulay.

Rivarol a sans doute inspiré le mot. Dans un mémoire qu'il remit à La Porte le 22 septembre 1791, dans le second mémoire sur l'état du gouvernement, Rivarol disait : « En morale, on périt par des crimes, et, en politique, par des fautes. »

Le mot a été souvent cité sous ses deux formes.

En 1866, après Sadowa, dans une lettre énergique qui fut mise sous les yeux de Napoléon III, la reine Sophie de Hollande le citait ainsi : « La Vénétie cédée, il fallait secourir l'Autriche, marcher sur le Rhin, imposer vos conditions. Laisser égorger l'Autriche, c'est plus qu'un crime, c'est une faute ! »

DERNIERES DEPÊCHES

Service spécial de la « Feuille d'Avis de Neuchâtel »

L'opinion française et la Conférence

PARIS, 25 (Havas). — Le « Matin » et l'« Ere nouvelle » estiment qu'il serait indiqué que M. Herriot, au lieu de continuer d'attendre jour après jour une solution à Londres, laissât aux experts le soin de régler les points techniques en discussion à Londres.

« L'Oeuvre » déclare que s'ils ont bien le droit de demander des garanties, les banquiers américains ne peuvent pourtant pas poser des conditions.

Ce journal reste malgré tout confiant dans le succès final de la conférence.

Le « Petit Parisien » relève la nouvelle donnée hier soir par M. Mac Donald, d'accord avec les autres chefs de délégations, qui ont invité le gouvernement de Berlin à se tenir prêt à envoyer des représentants à Londres.

Cours du 25 juillet 1924, à 8 h. ½ du

Comptoir d'Escompte de Genève, Neuchâtel

Cours sans engagement. Vu les fluctuations se renseigner téléphone 70	Chèque	Demande	Offre
	Paris	27.85	28.15
	Londres	23.93	23.98
	Milan	23.40	23.70
	Bruxelles	25.—	25.30
Achat et Vente de billets de banque étrangers	New-York	5.41	5.46
	Berlin le billion	1.27	1.34
	Vienne le million	76.—	78.—
	Amsterdam	207.50	208.50
	Madrid	72.—	73.—
Toutes opérations de banque aux meilleures conditions	Stockholm	144.25	145.25
	Copenhague	87.50	88.50
	Christiana	72.50	73.50
	Prague	16.05	16.25

Monsieur et Madame Jean Stooss, leurs enfants : Frieda, Jean, Clara, René ; Madame veuve Elise Bönzli, à Peseux, ainsi que les parents, amis et connaissances, ont la douleur de faire part du délogement de leur très cher et regretté fils, frère, cousin et ami,

Monsieur Paul STOOSS

enlevé à leur tendre affection, ce soir, à l'âge de 16 ans, après une longue et cruelle maladie, supportée avec résignation.

Peseux, le 22 juillet 1924.

Il est au ciel et dans nos cœurs.
Ceux qui connaissent Ton nom se confieront en Toi, car Tu n'abandonnes pas ceux qui Te cherchent.
Oh ! Eternel.

Domicile mortuaire : Cité Suchard 10, Peseux.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 25 juillet, à 13 heures.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Mademoiselle Lina Steiger, à Neuchâtel ; Madame Veuve Adolphe Steiger, à Thielle, ses enfants et petits-enfants ; Madame Veuve Albert Steiger, à La Chaux-de-Fonds, ses enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de feu Madame et Monsieur Paul Perrottet-Steiger ; les enfants et petits-enfants de feu Madame Veuve Horisberger-Steiger, ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Emma STEIGER

leur sœur, belle-sœur et tante, survenu le 22 juillet, après une pénible maladie.

Le mortuaire : Charmettes 12, Neuchâtel

Même quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort je ne craindrais aucun mal car Tu es avec moi. Ps. XXIII, 4.

Quoi qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de Lui. Ps. LXII.

L'enterrement aura lieu vendredi 25 juillet, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Bulletin météorologique - Juillet 1924

Hauteur du baromètre réduite à zéro

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

Date	Temp. deg. cent. Moyenne	Minimum	Maximum	Baromètre moyenne	Eau tomb.	Vt dominant Dir.	Force	Etat du ciel
24	15.5	12.0	18.0	720.8	1.2	O.	moyen	couv.

Pluie fine intermittente pendant la nuit et de 12 h. ½ à 15 h. Soleil un moment entre 10 et 11 h.
25. 7 h. ½ : Temp : 13.7. Vent : O. Ciel : nuag.

Hauteur du baromètre réduite à zéro, suivant les données de l'Observatoire.
Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm.

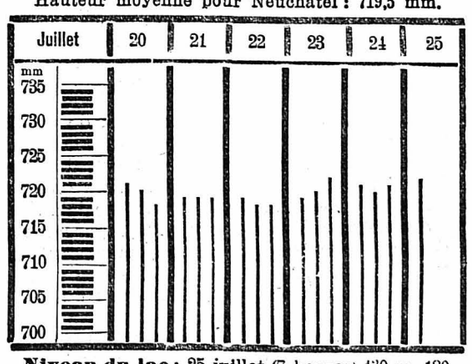

Niveau du lac : 25 juillet (7 heures) 430 m. 180
Température du lac : 25 juillet 18 ½ degrés

Bulletin météor. des C. F. F. 25 Juillet 1924 à 7 h.

Altitude mètres	Observations faites aux gares C.F.F.	centigr.	TEMPS ET VENT	
280	Bâle	+13	Qq. nuag.	Calme.
543	Berne	+13	Couvert.	»
587	Coire	+12	Quelq. nuag.	»
1543	Davos	+ 4	»	»
632	Fribourg	+11	Couvert.	»
394	Genève	+14	Pluie.	»
475	Glaris	+ 9	Couvert.	»
1109	Göschenen	+ 8	»	»
566	Interlaken	+13	Quelq. nuag.	»
995	La Ch.-de-Fonds	+ 8	Couvert.	Vt. d'O.
450	Lausanne	+16	»	Calme.
208	Locarno	+21	Tr. b. tps.	»
276	Lugano	+19	»	»
439	Lucerne	+15	»	»
398	Montreux	+17	Couvert.	»
482	Neuchâtel	+13	Qq. nuag.	Vt d'O.
505	Ragatz	+11	Couvert.	Calme.
673	Saint Gall	+11	Quelq. nuag.	»
1856	Saint Moritz	+ 7	»	»
407	Schaffhouse	+12	»	»
537	Sierre			
562	Thonne	+15	Couvert.	»
389	Vevey	+16	»	»
1609	Zermatt	+10	Qq. nuag.	Fœhn.
410	Zurich	+11	Qq. nuag.	Vt d'O.

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.